

Etude Exploratoire Régionale pour le Programme Ouest Africain de Renforcement des Capacités et d'Evaluation d'Impact (WACIE)

Agbessi Amouzou
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Almamy Kanté
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Alain Koffi
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Abdoulaye Maïga
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Melinda Munos
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Neff Walker
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Peter Winch
Chercheurs de l'Université Johns Hopkins

Rapport Etude Exploratoire

Accepté par 3ie : Mars 2020



Note aux lecteurs

Ce rapport final d'étude exploratoire a été soumis conformément aux exigences du financement # 128932, octroyé dans le cadre du programme Ouest-africain de Renforcement des Capacités et d'Evaluation d'Impact (WACIE). Le rapport est techniquement au point et 3ie le met à la disposition du public dans cette version finale du rapport tel qu'il a été reçu. Aucun travail supplémentaire n'y a été fait.

Tout son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne représente pas les opinions de 3ie, de ses donateurs, ni de son bureau des commissaires. Toute erreur ou omission relève de la seule responsabilité des auteurs. Toutes les affiliations des auteurs répertoriés sur la page du titre sont celles qui étaient en vigueur au moment où le rapport a été soumis.

Ce rapport a été revu et approuvé par l'équipe du programme WACIE. Veuillez adresser tous vos commentaires ou questions à la Chargée de Programme Sénior du programme WACIE, Anca Dumitrescu, à l'adresse : adumitrescu@3ieimpact.org.

3ie a reçu pour le programme WACIE le financement de la Fondation Hewlett, de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Banque Ouest Africaine pour le Développement (BOAD). La liste complète de tous les donateurs de 3ie est disponible sur le [site web de 3ie](#).

Citation suggérée : Amouzou, A, Kanté, A, Koffi, A, Maïga, A, Munos, M, Walker, N, Winch, P, 2020. Étude exploratoire régionale pour le Programme Ouest Africain de Renforcement des Capacités et d'Evaluation d'Impact (WACIE), Rapport d'étude exploratoire du bénéficiaire de financement de 3ie. Washington D.C. : Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3ie).

Table des matières

Table des matières	1
Liste des tableaux	2
Liste des figures	2
Liste des abréviations	4
Remerciements	5
Résumé Exécutif	6
1. Introduction générale	13
1.1. Contexte et objectifs de de l'étude	13
1.2. Pays étudiés et cadre institutionnel de l'étude	14
2. Méthodologie de l'étude	16
2.1. Plan de l'étude et formation	16
2.2. Outil de collecte et Formation des consultants	17
2.3. Collecte et analyse des données	18
2.4. Limites de l'étude	18
3. Caractéristiques des institutions et expériences en évaluation d'impact	20
3.1. Caractéristiques générales des institutions	20
3.2. L'évaluation d'impact dans l'organisation et les activités des institutions	23
4. Capacités, partenariats et communication pour l'évaluation d'impact	37
4.1. Capacités humaines et logistiques	37
4.2. Utilisation d'appui technique et de consultants pour les évaluations d'impact	42
4.3. Partenariat et communication des résultats d'impact	43
5. Besoin de renforcement des capacités	48
5.1. Disponibilité de plan d'évaluation	48
5.2. Domaines d'intérêt pour le renforcement des compétences en évaluation	48
Conclusion et Recommandations	50
Références bibliographiques	55
Annexes	56

Liste des tableaux

Tableau 3.1. Pourcentage des structures ayant commandité et/ou mis en œuvre une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années.....	27
Tableau 3.2. Méthodes d'évaluation d'impact utilisées, parmi les structures ayant commandité et/ou mis en œuvre une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années.....	27
Tableau 3.3. Caractéristiques de la plus importante évaluation d'impact commandité/conduite au cours des 10 dernières années.....	28
Tableau 4.1. Principaux logiciels pour la collecte et la gestion de données par les structures réalisant des évaluations d'impact.....	41
Tableau 4.2. Principaux logiciels pour la gestion et l'analyse des données par les structures réalisant des évaluations d'impact.....	42
Tableau 4.3. Assistance technique obtenu pour l'évaluation, et utilisation de consultants pour la collecte et l'analyse des données pour la plus importante évaluation commandité/ conduite au cours des 10 dernières années.....	42
Tableau 4.4. Communication et dissémination des résultats de la plus importante évaluation commandité/conduite au cours des 10 dernières années.....	45
Tableau 4.5. Mécanismes ou canaux utilisés pour communiquer les activités, les résultats et les décisions sur les évaluations d'impact.....	46

Liste des figures

Figure 1.1. Carte de l'Afrique montrant les pays de l'étude exploratoire.....	15
Figure 3.1. Nombre d'institutions enquêtées avec succès par pays.....	20
Figure 3.2. Type d'institutions interviewées par pays.....	21
Figure 3.3. Quelques domaines d'interventions des institutions interviewées.....	22
Figure 3.4. Couverture géographique des institutions enquêtées.....	22
Figure 3.5. Pourcentage des institutions selon leur rôle en évaluation d'impact par type d'institution.....	23
Figure 3.6. Pourcentage des institutions selon leur rôle en évaluation d'impact par pays.....	24
Figure 3.7. Pourcentage des institutions selon leur rôle en évaluation d'impact par type d'institution.....	25
Figure 3.8. Pourcentage des institutions selon la priorité accordée aux évaluations d'impact par pays.....	25
Figure 3.9. Pourcentage des institutions disposant d'une unité d'évaluation et d'un plan de travail sur les évaluations d'impact.....	26
Figure 3.10. Nombre d'institutions qui réalisent des enquêtes par pays.....	30
Figure 3.11. Nombre d'enquêtes auprès des ménages conduites par les institutions qui réalisent des enquêtes et par pays.....	31
Figure 3.12. Nombre d'enquêtes quantitatives sur les établissements réalisées par les institutions qui conduisent des enquêtes par pays.....	32
Figure 3.13. Nombre d'enquêtes qualitatives réalisées par les institutions qui conduisent des enquêtes par pays.....	33
Figure 3.14. Taille de la plus large enquête réalisée au cours des 5 dernières années par pays.....	33
Figure 3.15. Couverture géographique de la dernière enquête conduite dans les 5 dernières années par pays.....	34

Figure 3.16. Assistance technique externe reçue pour la plus large enquête des cinq dernières années par pays.....	35
Figure 3.17. Disponibilité du rapport de la dernière enquête par pays	35
Figure 3.18. Disponibilité des outils de supervision de la collecte des données et du contrôle de la qualité par pays	36
Figure 4.1. Nombre d'experts en évaluation par pays	37
Figure 4.2. Nombre de staff formés en collecte de données	38
Figure 4.3. Nombre de staff formés en analyse et gestion des données	38
Figure 4.4. Nombre de staff formés en utilisation et traduction des données en politiques et programmes	38
Figure 4.5. Nombre de personnes techniques pour la gestion et le traitement des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact	39
Figure 4.6. Nombre d'ordinateurs pour la gestion et analyse des données disponibles dans les structures réalisant des évaluations d'impact.....	40
Figure 4.7. Existence de serveurs pour la gestion et l'analyse des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact.....	40
Figure 4.8. Existence d'un inventaire des parties prenantes (acteurs) à l'évaluation d'impact avec lesquelles l'organisation collabore	43
Figure 4.9. Existence de point focal ou équipe de plaidoyer, communication et de mobilisation sociale pour les évaluations d'impact et l'utilisation des résultats...	44
Figure 4.10. Dissémination des Résultats d'Etudes	44
Figure 4.11. Principaux canaux utilisés pour la dissémination des activités, les résultats, et les décisions sur l'évaluation.....	46
Figure 4.12. Principaux participants lors de dernière réunion de partage des activités et résultats d'évaluation d'impact	47
Figure 5.1. Pourcentage des institutions disposant d'un plan chiffré de renforcement des capacités en évaluation.....	48
Figure 5.2. Pourcentage des institutions selon le domaine d'intérêt pour le renforcement des capacités en évaluation.....	49

Liste des abréviations

3ie	Initiative Internationale pour l'Évaluation d'Impact
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
IIP-JHU	Institut des Programmes Internationaux de l'Université Johns Hopkins
ODK	Open Data Kit
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WACIE	Programme Ouest Africain de Renforcement des Capacités et d'Évaluation d'Impact

Remerciements

Nous exprimons notre profonde gratitude à l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3ie) pour le financement de cette étude exploratoire. Nous voudrions remercier sincèrement la Senior Program Manager de 3ie, Ms Anca Dumitrescu, le principal point focal du programme WACIE basée à Washington DC pour sa coordination et son suivi tout le long de la mise en œuvre de l'étude. L'équipe de coordination régionale de WACIE basée au Bénin sous la direction de Mr Abdoulaye Gounou, Chef du Bureau de l'Evaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale, le Coordonnateur régional Mr Deo-Gracias Houndolo et toute l'équipe WACIE ont été d'un grand apport pour la réalisation de l'étude. Nous remercions aussi les Points Focaux du programme WACIE au niveau des pays pour avoir facilité le travail des consultants. Ces points focaux sont :

Fracelino Baldé, Guinée-Bissau
Mahamadou Bokoum, Burkina Faso
Jules Nayodah, Togo
Mariama Ndiaye Seck, Sénégal
Oumar Sako, Côte d'Ivoire
Ahamadou Sidibe, Mali
Damase Sossou, Bénin
Bonkano Zakari, Niger

Nous remercions les consultants pays ont fait des efforts monstres pour la collecte et transfert des données et la collaboration à distance avec l'équipe de Johns Hopkins. L'étude n'aurait pu avoir lieu sans leur engagement.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude à toutes les représentantes et tous les représentants des institutions interviewées qui ont bien voulu nous accorder leur temps et nous pourvoir toutes les données nécessaires pour l'étude.

Résumé Exécutif

L'Afrique de l'Ouest est la région du monde à la traîne pour de nombreux indicateurs de santé et de bien-être. En 2016, la région Afrique de l'Ouest et du Centre avait le taux de mortalité le plus élevé du monde parmi les enfants de moins de cinq ans, avec 95 décès pour 1 000 naissances vivantes, un indicateur de la santé et du développement socio-économique. De même, l'Afrique de l'Ouest est la région où l'espérance de vie à la naissance est la plus basse en 2015, estimée en moyenne à 56 ans. Cette situation est le résultat de facteurs complexes et multiformes, notamment le faible niveau d'interventions à fort impact et l'absence d'intégration systématique d'évaluations de l'efficacité dans les programmes nationaux existants. Ce qui aurait permis l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des preuves locales. Pour assurer la responsabilité aux niveaux national et mondial, les gouvernements sont de plus en plus tenus de démontrer que les investissements produisent les résultats escomptés, et les bailleurs de fonds subordonnent de plus en plus les nouveaux décaissements de fonds à la démonstration des résultats. L'absence d'évaluation est encore renforcée par la très faible capacité institutionnelle et individuelle dans la région, et en particulier dans les pays francophones, de conceptualiser, de concevoir et de mettre en œuvre des évaluations de l'efficacité afin de soutenir les examens et la mise en œuvre des programmes dans les pays.

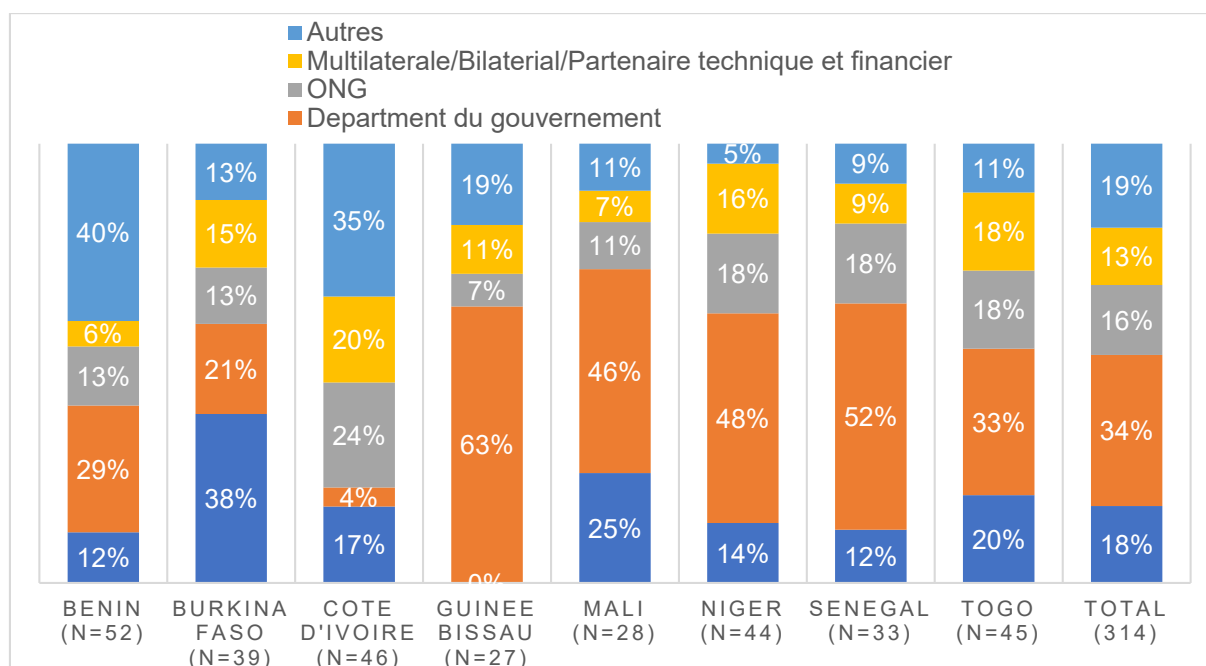
L'Initiative Internationale pour l'Évaluation de l'Impact (3ie), en partenariat avec le gouvernement du Bénin, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Banque Ouest Africaine de Développement et la Fondation Hewlett, entreprend actuellement un programme régional de renforcement des capacités et d'évaluation d'impact dans les huit pays de l'UEMOA pour contribuer à remédier à ces écarts. Les pays concernés sont le Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ce programme de renforcement des capacités et d'évaluation de l'impact (WACIE) encouragera l'institutionnalisation de l'évaluation dans les systèmes gouvernementaux des huit pays ciblés.

Une étude exploratoire des capacités institutionnelles a été réalisée dans les huit pays afin d'examiner la situation en termes de demande et d'offre en évaluations d'impact, les expériences et capacités infrastructurelles en matière de réalisation et d'utilisation des résultats des évaluations d'impact. Dans le cadre de l'étude, l'évaluation d'impact a été définie comme « *une évaluation systématique et rigoureuse des effets d'un programme ou d'interventions sur une population cible.* » Réalisée par l'Université Johns Hopkins aux Etats Unis, l'étude a employé des consultants au niveau de chaque pays, formés pour réaliser la collecte. Ces consultants ont été recrutés sur la base de leur expérience en matière de collecte de données, de leur résidence dans le pays et connaissance approfondie de l'univers des acteurs du pays. Pour ce faire, une liste initiale d'acteurs à interviewer dans chaque pays a été dressée par les consultants. De cette liste, une cinquantaine d'acteurs ont été tirées de façon aléatoire, après avoir stratifié la liste en trois catégories : (1) les institutions de recherche et de suivi évaluation susceptibles de réaliser les évaluations d'impact, (2) les institutions de mise en œuvre de programme susceptibles d'utiliser les résultats des évaluations d'impact, et (3) les institutions multilatérales, bilatérales, et partenaires financiers, susceptibles de commanditer et d'utiliser les résultats des évaluations d'impact. Dans certains pays, comme le Bénin, la liste finale a été encore révisée en concertation avec l'équipe de coordination régionale WACIE basée à Cotonou. Après une

formation à distance, sur vidéo internet, la collecte des données a démarré en début Novembre 2018 Jusqu'en mi-Mars 2019.

Dans les huit pays, un nombre total de 323 institutions ont été interviewés avec succès sur la période d'enquête, mais le présent rapport porte sur les 314 institutions pour lesquelles les données étaient disponibles lors des analyses. Une grande variation existe aussi bien en termes de nombre d'institutions enquêtées que du profil de ces institutions par pays. En effet, le nombre d'institutions interviewées va de 27 en Guinée-Bissau à 52 au Bénin. A travers les huit pays, la plupart des 314 institutions consistent en un département du gouvernement (34%), 18% sont des institutions de recherche ou de suivi-évaluation, 16% des organisations non gouvernementales (ONG), 13% des institutions multilatérales, bilatérales ou partenaires financiers, et 19% proviennent d'autres secteurs. Ces cinq catégories d'institutions sont représentées dans l'échantillon de chaque pays à l'exception de la Guinée-Bissau où aucune institution de recherche ou de suivi-évaluation n'a été enquêtée. En Guinée-Bissau, une large majorité des institutions interviewées est un département du gouvernement (63%), alors qu'en Côte d'Ivoire, 4% seulement des institutions proviennent d'un département du gouvernement. La grande majorité des acteurs ont une zone géographique d'intervention nationale (67%). Les domaines de priorités sont variés et comprennent la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, l'agriculture, l'environnement, les questions de genres et d'autonomisation des femmes.

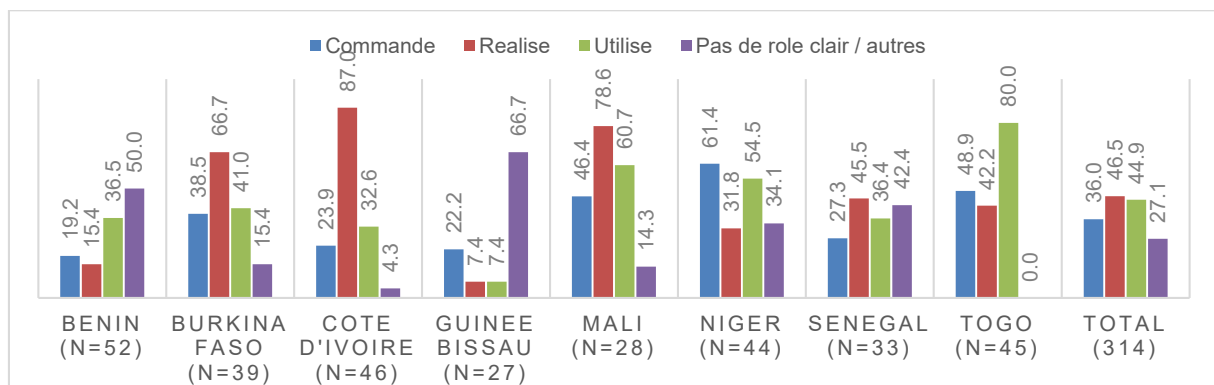
Figure 1 : Type de parties prenantes interviewées par pays



L'intérêt pour les évaluations d'impact existe et est élevé dans les pays étudiés, mais sa concrétisation n'est pas généralisée, faute d'une capacité élevée, et on observe une large variabilité à travers les pays. En général, près de trois institutions sur quatre (73%) a déclaré avoir une priorité élevée ou moyenne pour les évaluations d'impact. Ceci est particulièrement notable parmi les ONG (88%), les institutions multilatérales, bilatérales ou bailleurs de fonds (95%), et les instituts de recherches (76%). Presque toutes les institutions interviewées en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, et au Togo ont déclaré une priorité élevée ou moyenne en évaluation. Le niveau de priorité est moindre parmi les institutions au Bénin et en Guinée-

Bissau. En termes de rôle en évaluation, un peu plus du tiers des institutions interviewées commandent les évaluations, tandis que moins de la moitié (47%) réalisent et 45% utilisent les résultats des évaluations. Près d'une institution sur quatre (27%) n'a pas un rôle clair en matière d'évaluation. Le rôle des institutions dans le cadre des évaluations varie par type d'institution. L'intérêt dans la commande et réalisation des évaluations est plus prépondérant parmi les organisations multilatérales, bilatérales ou bailleurs de fonds, et les ONG que dans les départements du gouvernement. Les instituts de recherches sont plus spécialisés dans l'exécution, dans 76% des cas. Au niveau des pays, la Guinée-Bissau et le Bénin sont à la traîne en matière de commande, de réalisation et d'utilisation des résultats. Cependant la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, et le Mali apparaissent en avant.

Figure 2 : Pourcentage des parties prenantes en fonction de leur rôle en évaluation d'impact



La priorité, l'intérêt et le rôle exprimés en matière d'évaluation ne sont pas généralement concrétisés en une expérience concrète, que ce soit en matière de commande ou d'exécution des évaluations. Dans les dix dernières années, seulement la moitié des institutions interrogées ont été impliquées dans une évaluation d'impact avec 31% ayant commandé et 34% ayant exécuté une évaluation d'impact. La grande majorité des institutions enquêtées au Bénin et en Guinée-Bissau (83% au Bénin et 74% en Guinée-Bissau) n'ont eu aucune expérience en évaluation dans les dix dernières années. Au Togo, Sénégal, et Niger, cette proportion est respectivement de 64%, 53% et 50%. L'expérience en évaluation est plus élevée en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali. Seules 4%, 23% et 25% des institutions respectivement dans ces pays n'ont commandé ou exécuté une évaluation dans les dix dernières années.

Tableau 1 : Pourcentage des institutions qui ont commandité or mis œuvre une évaluation dans les dix dernières années.

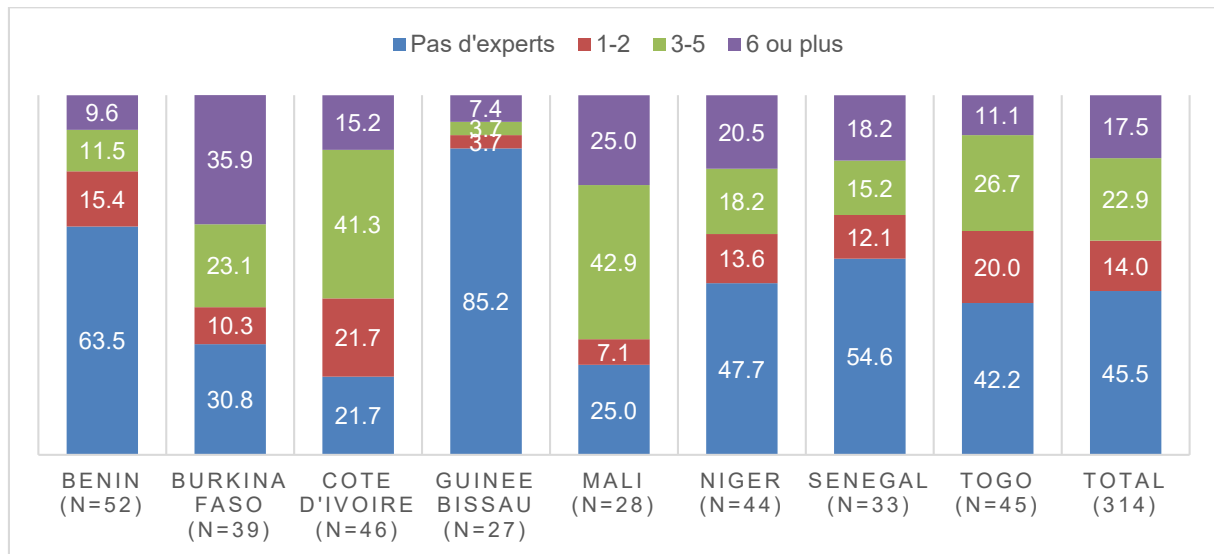
	Commandité et mis en œuvre	Commandité seulement	Mis en œuvre seulement	Aucun	n
Bénin	5,8	7,7	3,9	82,7	52
Burkina Faso	10,3	28,2	38,5	23,1	39
Côte d'Ivoire	19,6	28,3	47,8	4,4	46
Guinée-Bissau	3,7	14,8	7,4	74,1	27
Mali	25,0	14,3	35,7	25,0	28
Niger	27,3	20,5	2,3	50,0	44
Sénégal	6,3	15,6	25,0	53,1	32
Togo	6,7	15,6	13,3	64,4	45
Ensemble	13,1	18,2	21,1	47,6	313

L'expérience en évaluation est généralement limitée aux méthodes quasi-expérimentales ou non-expérimentales d'évaluation et beaucoup moins en méthodes d'allocation aléatoires qui permettent un groupe de contrôle comparable au groupe d'intervention. En effet, 41% des institutions ayant conduit au moins une évaluation dans les dix dernières années a utilisé une méthode non-expérimentale et la même proportion a utilisé une méthode quasi-expérimentale tandis que seulement le quart des institutions ayant conduit une évaluation dans les 10 dernières années a utilisé une méthode expérimentale ou d'allocation aléatoire. On observe un schéma similaire dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Niger où les institutions ont été plus impliquées dans les méthodes expérimentales ou d'allocation aléatoire que dans les méthodes non-expérimentales ou quasi-expérimentales.

La conduite ou l'exécution des évaluations implique une qualification et expérience approfondies en collecte des données quantitatives et qualitatives. L'examen de la capacité des institutions enquêtées dans ce domaine a révélé que seulement 60% conduisent des enquêtes, avec des niveaux variables par pays. Ce rôle est remarquable largement au Mali (86%), en Côte d'Ivoire (80%) et au Burkina Faso (74%), moyennement au Sénégal (69%), au Togo (64%) et au Niger (50%), et faible au Bénin (33%) et en Guinée-Bissau (15%). Les enquêtes réalisées dans les cinq dernières années incluent des enquêtes qualitatives (67%), des enquêtes ménages (74%), et les enquêtes dans les établissements ou formations (58%). Tous les pays ont des expériences dans la collection de ces données, à des degrés divers. De même, les enquêtes réalisées dans les cinq dernières ont généralement des tailles d'échantillon de plus de 1000 cas, exprimées par deux-tiers des institutions, et ont eu une couverture nationale ou incluant plusieurs régions dans 80% des cas. Ces collectes de données ont été conduites avec en général de l'assistance technique externe à presque tous les niveaux, de la conception, la collecte des données, l'assurance qualité et l'analyse. Plus de 60% des institutions ont déclaré recevoir de l'assistance technique externe dans l'exécution des activités de collecte de données.

L'analyse de la disponibilité d'expertise et de capacité pour la réalisation des activités d'évaluation montre une existence moyenne de ressources humaines et d'équipement nécessaires pour la conduite des évaluations d'impact. A l'exception de la Guinée-Bissau, où il n'existe presque pas de ressources humaines et logistiques pour l'évaluation, plus de la moitié des institutions enquêtées dans tous les pays ont déclaré l'existence d'au moins un expert en évaluation d'impact. Les pays en arrière sont la Guinée-Bissau, le Bénin, et le Sénégal où respectivement 85%, 64% et 55% des institutions ont déclaré n'avoir aucun expert en évaluation d'impact. En termes de formation de personnel parmi les institutions ayant déclaré conduire des évaluations d'impact, dans plus des deux-tiers des cas, les institutions ont déclaré l'existence de personnel formé en collecte de données (84%), en gestion et analyse des données (85%), et l'utilisation des résultats (68%). De même, la disponibilité d'équipement tels que les ordinateurs, les logiciels de collecte de données et d'analyse ne pose pas de problème majeur dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau.

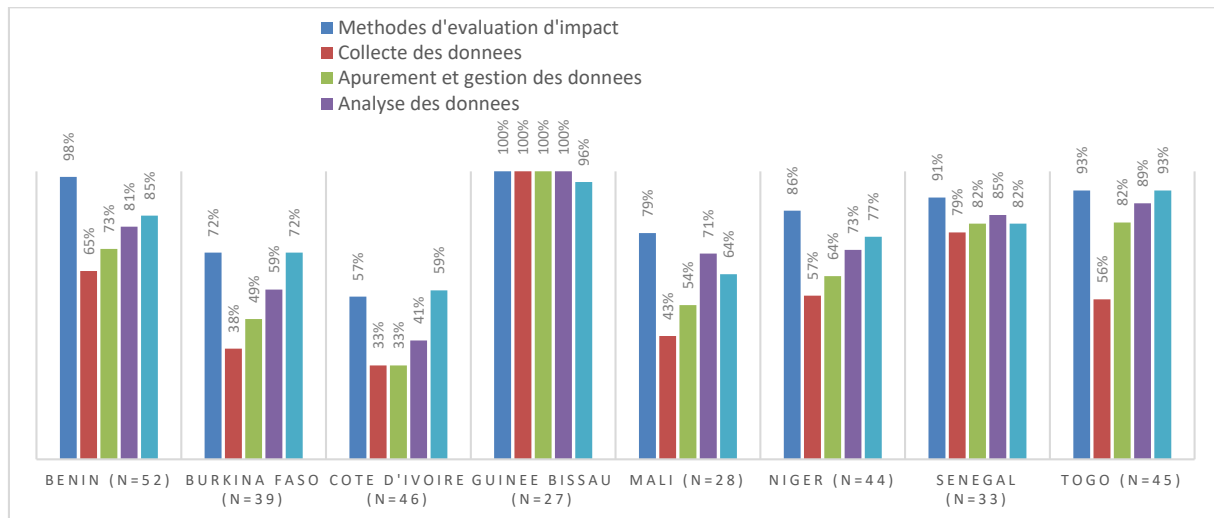
Figure 3 : Distribution en pourcentage du nombre d'expert en évaluation rapporte par les partie prenantes



Un aspect important pour la demande et l'offre d'évaluation est la priorité accordée à la dissémination des résultats des évaluations ou d'études. La dissémination des résultats et les interactions avec les parties prenantes requièrent une familiarisation avec l'univers de ces parties prenantes dans le pays. Seules 45% des institutions enquêtées ont un inventaire de partenaires ou parties prenantes avec lesquels elles interagissent pour la dissémination des résultats d'étude. Ce niveau est similaire dans tous les pays à l'exception de la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso où plus de la moitié des institutions disposent de cet inventaire, et de la Guinée-Bissau où seulement 11% des institutions disposent de cet inventaire. De même, très peu d'institutions (28%) ont en place un point focal ou une équipe en charge de la dissémination des résultats. Néanmoins, plus de 60% des institutions ont déclaré disséminer les résultats de leurs études, avec des niveaux similaires dans tous les pays, à l'exception du Bénin et de la Guinée-Bissau. Les canaux principaux utilisés sont les rapports d'études (35%), les sites internet (31%), les publications scientifiques (25%), les briefs politiques (19%) et lettres d'information (15%).

La priorité pour les évaluations d'impact ne se traduit pas en un développement d'un plan chiffré de développement des capacités internes en matière de ressources humaines et logistiques. Seulement 18% des institutions enquêtées ont déclaré disposer de ce plan. Cette proportion est la plus élevée en Côte d'Ivoire (46%), suivi du Burkina Faso (33%), du Niger (30%) et du Mali (18%). Ce plan est presque inexistant dans les autres pays. Néanmoins, presque toutes les institutions enquêtées ont exprimé le besoin de renforcement des capacités, principalement dans les domaines de méthodes d'évaluation, d'analyse et d'utilisation des résultats.

Figure 4 : Pourcentage des parties prenantes selon le domaine d'intérêt pour le renforcement des capacités en évaluation d'impact.



Conclusion et recommandations

Cette étude d'analyse situationnelle de l'état des évaluations d'impact dans les pays de l'UEMOA a permis d'élucider les insuffisances profondes existant dans la sous-région Ouest Africaine en matière d'évaluations d'impact, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre pays. La demande et l'offre des évaluations d'impact, exprimées en termes de priorité institutionnelle pour les évaluations, la commande, la réalisation et l'utilisation des résultats des évaluations ne sont pas systématiques et généralisées. Bien qu'une large majorité des institutions expriment une priorité élevée ou moyenne pour les évaluations, très peu concrétisent cette demande potentielle à travers le développement d'un plan de travail, le financement, la mise en œuvre et l'utilisation systématique des résultats d'évaluations. Les pays comme la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, et dans une moyenne mesure le Mali et le Niger, sont en avance sur les autres pays. La Guinée-Bissau, pays de langue portugaise apparaît délaissé en arrière. De même le Bénin et Sénégal, qui du moins ont des institutions à vocation de recherche ou suivi-évaluations n'affichent pas un degré élevé de culture en évaluations d'impact et suivent immédiatement la Guinée-Bissau en termes de performance.

En termes de ressources humaines, infrastructurelles, et logistiques, il existe un potentiel dans chaque pays qui peut être renforcé et canalisé de façon appropriée vers une démarche systématique d'évaluation des interventions et programmes publiques. Une large majorité des institutions disposent d'au moins un expert ou de personnel formé en évaluations et d'équipement. La concrétisation de la demande et de l'offre en évaluations d'impact requiert une volonté politique, motrice de la germination d'un environnement et d'une culture en évaluations d'impact à travers une conscientisation élevée de la nécessité de rendre les programmes et politiques rentables et redevables aux populations servies. Cela est d'autant pertinent que les résultats ont révélé une faible culture et pratique des évaluations d'impact, malgré l'expression d'une forte priorité pour ce type d'évaluation. Dans cette perspective, des actions de plaidoyer à l'adresse des acteurs gouvernementaux et politiques notamment seraient à encourager pour accroître l'intérêt, promouvoir et favoriser une plus grande culture par rapport aux évaluations d'impact.

Il est donc important qu'un programme durable de renforcement des capacités en évaluation d'impact parmi les institutions publiques des pays de l'UEMOA se développe dans le cadre de cette volonté politique de créer la demande et faciliter la satisfaction de cette demande. Ce programme de renforcement de capacité pourrait s'appesantir sur des aspects comme les méthodes d'évaluation d'impact, la commande des évaluations d'impact, l'analyse des résultats ainsi que l'utilisation, la communication et traduction des résultats en politiques et programmes probants et contextualisés. Un tel programme pourrait être envisagé dans une suite logique de cette étude exploratoire qui a permis de mettre en évidence des points de faiblesse, des éléments de performances ou certaines disparités en matière d'évaluation d'impact.

Concernant les disparités inter-pays dont l'ampleur et les performances des pays sont variables, le réseau WACIE peut constituer une réelle opportunité de partage d'expériences et d'apprentissage entre les pays, et de mutualisation des efforts dans un cadre régional. Cela devrait néanmoins se faire dans une perspective plus large que celui des points focaux et soutenu par les acteurs politiques. Le ciblage d'un noyau d'institutions publiques et privées au niveau des pays pour le renforcement des capacités à travers des formations et soutien technique et financier autour d'un réseau de longue durée dans le cadre de WACIE pourrait renforcer la demande et l'offre en évaluations d'impact au niveau des pays. Ceci permettrait aussi de fermer les écarts observés entre pays.

Chapitre 1. Introduction générale

1.1. Contexte et objectifs de de l'étude

1.1.1. Contexte de l'étude

L'Afrique de l'Ouest est la région du monde la plus en retard sur de nombreux indicateurs de santé et de développement. En 2016, l'Afrique de l'Ouest et du Centre avait le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans le plus élevé au monde, avec 95 décès pour 1000 naissances vivantes, un indicateur de la santé et du développement socio-économique.¹ De même, l'Afrique de l'Ouest est la région où l'espérance de vie à la naissance est la plus basse en 2015, estimée en moyenne à 56 ans.² Cette situation est le résultat de facteurs complexes et multiformes, notamment la faible mise en œuvre d'interventions à impact élevé et le manque de prise en compte systématique des résultats d'évaluations dans les programmes gouvernementaux, pour permettre l'élaboration de politiques et de programmes locaux fondés sur des preuves. Pour assurer la responsabilité aux niveaux national et mondial, les gouvernements sont de plus en plus tenus de démontrer l'efficacité de leurs investissements, et les donateurs subordonnent les nouveaux décaissements de fonds à la démonstration des résultats. L'absence d'évaluation est encore renforcée par la très faible capacité institutionnelle et individuelle de la région, et en particulier des pays francophones, de conceptualiser, de concevoir et de mettre en œuvre des évaluations de l'efficacité afin de soutenir le contrôle et la mise en œuvre des programmes de pays.

L'Initiative Internationale pour l'Évaluation de l'Impact (3ie), en partenariat avec le gouvernement du Bénin, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Banque de Développement de l'Afrique de l'Ouest et la Fondation Hewlett, entreprend actuellement un programme régional de renforcement des capacités et d'évaluation d'impact dans huit pays d'Afrique de l'Ouest pour contribuer à remédier à ces écarts. Les pays concernés sont le Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ce programme d'évaluation de l'impact et de renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest (WACIE) encouragera l'institutionnalisation de l'évaluation dans les systèmes gouvernementaux des huit pays ciblés.

Ce rapport présente les résultats d'une étude exploratoire des capacités institutionnelles ces huit pays afin d'examiner la situation en termes de demande et d'offre en évaluations d'impact, les expériences et capacités infrastructurelles en matière de réalisation et d'utilisation des résultats des évaluations d'impact. Dans le cadre de l'étude, l'évaluation d'impact a été définie comme « *une évaluation systématique et rigoureuse des effets d'un programme ou d'interventions sur une population cible.* » L'étude a été réalisée par l'Université Johns Hopkins basée à Baltimore aux Etats Unis, avec le soutien financier de 3ie.

1.1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de comprendre la capacité institutionnelle existante dans les huit pays de l'UEMOA en matière de commande, mise en œuvre et utilisation des résultats d'évaluation d'impact. Pour atteindre cet objectif, il a été réalisé :

- Un inventaire des acteurs ou parties prenantes de l'évaluation dans ces pays, y compris les institutions du secteur public et les organismes multilatéraux et bilatéraux internationaux concernés par la commission, conduite ou l'utilisation des évaluations rigoureuses ;
- Une évaluation de l'offre et de la demande actuelles sur base d'un échantillon ces acteurs ;

- Une évaluation de la capacité des principales parties prenantes à mener, analyser et assurer la réalisation des évaluations d'impact et de la synthèse de l'information pertinente.

1.2. Pays étudiés et cadre institutionnel de l'étude

1.2.1. Pays étudiés

L'étude a été conduite dans huit pays de l'UEMOA en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Tous les pays sont francophones, sauf la Guinée-Bissau qui est lusophone. Ensemble, leur population était estimée à 113,3 millions en 2015, avec la Côte d'Ivoire ayant la plus large population (23,1 millions) et de la Guinée-Bissau la plus petite (1,8 million). Ils comptent 4,5 millions de naissances vivantes annuelles, avec le Niger ayant le taux de fécondité le plus élevé et un nombre annuel de naissances vivantes estimé à 967000. Tous font face à de grands défis du développement et de bien-être sanitaire et sont classés souvent dans les dernières positions sur les indicateurs de développement économique, social et sanitaire. Le taux de mortalité chez les moins de cinq ans est estimé à 94,7 décès pour 1 000 naissances vivantes et la fécondité est élevée, estimée en moyenne à 5,37 enfants par femme.² Sur les 188 pays classés selon l'Indice de Développement Humain (IDH), un indice composite de santé (espérance de vie à la naissance), de connaissances (nombre moyen d'années d'études) et d'un niveau de vie décent (PIB par habitant), les huit pays se situent entre 162 (Sénégal) et 187 (Niger). L'espérance de vie à la naissance est de 59 ans et le niveau de scolarité général est faible. Le nombre moyen d'années de scolarisation varie de 1,4 au Burkina Faso à 4,7 au Togo.³ De même, le niveau de pauvreté est élevé, le pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 US dollar par jour aux prix internationaux de 2011 varie entre 28% en Côte d'Ivoire à 67% en Guinée-Bissau, soit une moyenne de 46%.⁴

1.2.2. Cadre institutionnel et partenariat pour l'étude

L'étude a été réalisée par l'Institut des Programmes Internationaux de l'Université Johns Hopkins (IIP-JHU), basée aux Etats Unis, avec le soutien financier de 3ie. IIP-JHU a identifié un consultant dans chaque pays chargé de l'inventaire des parties prenantes et la collecte des données.

Ces consultants ont été recrutés sur base de leur expérience en matière de collecte de données, de leur résidence dans le pays et connaissance approfondie de l'univers des acteurs du pays. Les personnes ressources, points focaux du programme WACIE ont été conviés à appuyer le travail des consultants dans l'identification des institutions et la collecte des données. La coordination du programme WACIE au Bénin a aussi été impliquée dans la collecte au Bénin.



Figure 1.1. Carte de l'Afrique montrant les pays de l'étude exploratoire

Chapitre 2. Méthodologie de l'étude

2.1. Plan de l'étude et formation

2.1.1. Echantillonnage

Toutes les parties prenantes publiques et privées, multilatérales, bilatérales et partenaires techniques et financiers ont été éligibles pour participer à cette étude exploratoire. Pour générer la liste initiale, tous les consultants des pays ont été chargés de faire l'inventaire des institutions existantes dans leur pays respectif. La liste dressée a servi de base d'échantillonnage des institutions à enquêter. Pour s'assurer que toutes les principales catégories d'acteurs sont représentées dans l'échantillon, nous avons procédé à un échantillonnage stratifié, basé sur des catégories prédéfinies. La taille de l'échantillon dans chaque pays a été fixée à 50. Aucun échantillonnage n'a été réalisé dans les pays où l'inventaire servant de base d'échantillonnage comportait 50 or moins d'acteurs. Dans les pays comptant plus de 50 institutions, les parties prenantes ont été subdivisées en 3 catégories :

- (1) Institutions de recherche : Il s'agit d'organisations publiques ou parapubliques qui se concentrent principalement sur la production d'évidences scientifiques en menant des activités de recherche dans un ou plusieurs secteurs. Celles-ci comprennent les départements universitaires ou à vocation exclusive de recherche, les instituts publics gouvernementaux ou parapubliques ;
- (2) Organismes chargés de la mise en œuvre des programmes : Ces organismes se concentrent principalement sur la prestation de services à la population. Ce sont principalement des utilisateurs des résultats des évaluations d'impact, mais ils peuvent également disposer d'une unité de suivi et d'évaluation qui suit principalement les performances de leurs programmes. Cela inclut par exemple les départements des ministères ; centres de mise en œuvre des politiques publiques ou parapubliques
- (3) Institutions Multilatérales, organismes bilatéraux et partenaires techniques et financiers : Ces institutions sont le plus souvent des institutions étrangères implantées dans le pays qui peuvent commanditer des évaluations d'impact et utiliser les résultats des évaluations d'impact.

Un échantillon aléatoire simple des institutions a été sélectionné dans chaque catégorie. Une distribution proportionnelle basée sur la taille de chaque groupe sera utilisée pour obtenir la taille de l'échantillon de chaque groupe pour un total de 50 institutions. Au Mali, un échantillonnage en deux étapes a été mis en œuvre. La première étape a consisté à identifier les institutions clés bien connues, puis à procéder à un échantillonnage parmi les institutions restantes de la liste. Cela a été fait en coordination avec le consultant local et les experts de IIP-JHU familiers du paysage institutionnel du pays.

2.2. Outil de collecte et Formation des consultants

2.2.1. Outil de collecte

Nous avons effectué une brève recherche documentaire pour identifier les outils existants permettant de mesurer la capacité institutionnelle et la demande d'utilisation des données. Nous avons trouvé les outils développés par le projet « Measure Evaluation » très indiqués, abordant des questions clés d'intérêt pour l'étude. L'outil de collecte des données de l'étude s'est donc inspiré des outils préalablement établis par Measure Evaluation.⁵ La version initiale de l'outil a été revue par 3ie et les consultants. La version finale contient 9 sections :

1. Information générale
2. Rôle principal
3. Capacité humaine pour l'évaluation d'impact
4. Partenariat et communication
5. Base de données et gestion des données
6. Mise en œuvre des enquêtes
7. Supervision de la collecte de données et contrôle de la qualité
8. Recherche et évaluation
9. Demande de données et utilisation

L'outil, produit en anglais et en français, a été programmé sur la plate-forme ODK (Open Data Kit) pour la collecte électronique de données à l'aide de tablettes. ODK permet le téléchargement en temps réel des données au fur et à mesure de leur collecte. L'annexe 1 inclut l'outil de collecte.

2.2.2. Profils des consultants

Au niveau de chaque pays, l'étude a été conduite par un consultant, recruté à cet effet. Les consultants avaient été identifiés lors de l'élaboration du projet d'étude par l'équipe de JHU à travers leur collaboration antérieure avec les chercheurs déjà établis dans ces pays et ayant de l'expérience en matière de collecte et analyse de données des enquêtes. Les consultants sont tous des experts en collecte et analyse de données, avec au minimum un diplôme de Master en étude de population, sociologie, de chimie ou un doctorat en médecine avec des formations complémentaires en collecte et analyse de données. Le consultant de la Guinée-Bissau a été identifié avec l'assistance de la coordination du programme WACIE à Cotonou. La liste des consultants et autres personnes-ressources de l'étude est en annexe 2. Dans certains pays tels que le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Sénégal, les consultants ont travaillé avec des assistants qu'ils ont recrutés eux même dans le pays.

2.2.3. Formation des consultants

Un bref protocole de formation a été élaboré pour orienter les consultants sur la portée des travaux et la mise en œuvre de la collecte de données. Le protocole a été élaboré en anglais et en français et comprend la définition des concepts clés de l'évaluation, la portée des travaux du consultant, des instructions sur le téléchargement de l'outil et l'utilisation de l'outil pour la collecte électronique de données, et soumission. Un manuel d'instruction complémentaire sur l'utilisation de ODK pour la collecte de données a également été mis au point pour la formation.

Le budget de l'étude étant limité, il n'a pas été prévu un déplacement des chercheurs de JHU dans chacun des pays de l'étude pour la formation et l'organisation de la collecte des données. La formation des consultants a donc été conduite en ligne sur vidéo. Deux formations de presque une journée

chacune ont été organisées afin de s'assurer que tous les consultants aient eu la chance de participer à au moins une formation. Les termes de références du consultant ont été élaborés et revus avec les consultants lors de la formation. L'outil de collecte de données et la procédure de collecte des données ont été parcourus et discutés lors de la formation. Le questionnaire d'enquête a été d'abord discuté dans sa version papier avant de procéder à l'orientation sur tablette avec le programme ODK pour la collecte électronique des données.

A la suite de la formation, les consultants ont été invités à tester l'outil avec leur propre institution et à donner leur avis sur l'amélioration de l'outil. La plupart des commentaires reçus étaient liés à la longueur de l'outil. La plupart des consultants craignaient que les répondants ne soient pas disposés à passer beaucoup de temps pendant le processus d'entrevue. Nous avons donc substantiellement révisé l'outil pour le réduire. La version finale de l'outil a été partagée avec les consultants et la version ODK révisée en conséquence. Le processus de révision de l'outil a été réalisé en concertation avec 3ie, l'organisme commanditaire de cette étude.

2.3. Collecte et analyse des données

2.3.1. Support et processus de collecte des données

La collecte de données a été conduite sur tablette sur laquelle était programme ODK permettant une collecte et transfert de données sur un serveur en ligne en temps réel. Des tablettes ont été achetées et configurées spécifiquement pour la collecte avant d'être acheminées à chaque consultant. La collecte des données a démarré en début Novembre et était prévue pour durer un mois et demi. Cependant, due à des difficultés dans l'obtention des rendez-vous pour les entretiens et les congés de fin d'année, la collecte s'est poursuivie lentement jusqu'en mi-Mars 2019.

2.3.2. Analyse des données

Les données collectées ont été téléchargées régulièrement sur le serveur et transférées du serveur pour apurement avant l'analyse. Les analyses présentées dans ce rapport sont basées sur les données envoyées au serveur jusqu'au jour du 19 Février. Les analyses sont essentiellement descriptives à partir de tableaux de fréquence ou de tableaux croisés.

2.4. Limites de l'étude

La réalisation de l'étude a connu quelques difficultés qui ont limité sa portée.

- Malgré les efforts des consultants et des chercheurs, il est possible que la liste initiale d'institutions à partir de laquelle les institutions ont été aléatoirement tirées ne soit pas suffisamment exhaustive et peut être biaisé pour un secteur particulier. C'est le cas par exemple au Sénégal où il y a eu une forte représentation du secteur de la santé parce que la liste de départ a été obtenue à partir de l'unité de revue éthique des recherches en matière de santé. La liste initiale développée au Bénin a été renforcée par l'équipe WACIE locale mais le secteur des collectivités territoriales a été largement représenté. En Côte d'Ivoire, les départements du gouvernement apparaissent peu représentés au profit des structures internationales. De ce fait, l'échantillon final de l'étude dans chaque pays est le reflet de la composition initiale de la liste mère. Par ailleurs, le choix aléatoire des institutions dans le but

d'obtenir un univers représentatif du pays a pu omettre certaines institutions clés de recherches que l'on aurait souhaitées incluses dans la liste.

- Tous les consultants n'ont pas réussi à enquêter le nombre optimum de 50 institutions prévues pour des raisons de non réponse ou de disponibilités des institutions. C'est le cas notamment du Sénégal, du Mali ou de la Guinée-Bissau. En Guinée-Bissau, la liste initiale comportait moins de 50 institutions.
- Il n'a pas été possible pour les chercheurs de JHU de suivre de près les activités de collecte sur le terrain par une présence physique, l'étude n'ayant suffisamment de ressource pour ce déplacement.
- La formation des consultants a été faite sur internet. Bien que deux séances aient été organisées, un certain nombre de pays (spécialement la Guinée-Bissau) avaient des difficultés de connexion liées au faible réseau internet. Les consultants de ces pays n'ont donc pas pu suivre toute la formation.
- L'enrôlement des consultants dans le système financier de JHU a pris énormément du retard, exacerbé par les barrières linguistiques.
- Les consultants ont continuellement rapporté les difficultés éprouvées pour prendre des rendez avec les acteurs. Ceci a été le cas malgré la lettre d'introduction officielle que JHU a produite à tous les consultants. Les points focaux de programme WACIE ont été appelés à faciliter ce processus mais leur engagement dans l'étude n'a été très actif que dans certains pays.

Chapitre 3. Caractéristiques des institutions et expériences en évaluation d'impact

3.1. Caractéristiques générales des institutions

3.1.1. Types d'institutions ou acteurs enquêtés

Au total 323 institutions ont été interviewées avec succès entre le début de la collecte et le 14 Mars 2019 (figure 3.1). La Guinée-Bissau et la Mali ont le plus faible nombre. Pour la Guinée-Bissau le faible nombre d'institutions serait le reflet du faible nombre d'acteurs dans le pays. Au Mali cependant, il a été beaucoup plus difficile d'accéder aux institutions. A Bénin où le plus grand nombre d'institutions ont été enquêtées, l'équipe de coordination locale de WACIE a prêté main forte au consultant et a aussi inclus plusieurs localités territoriales dans la liste des institutions enquêtées. Les analyses présentées sont basées sur les données téléchargées au 19 Février 2019 et représentent 314 institutions. Entre le 19 Février et le 14 Mars, 9 institutions ont été ajoutées (2 au Burkina Faso, 1 au Niger, 1 au Sénégal et 5 au Togo). Le nombre de rajout étant faible, il n'a pas été jugé utile de reprendre les analyses entièrement.

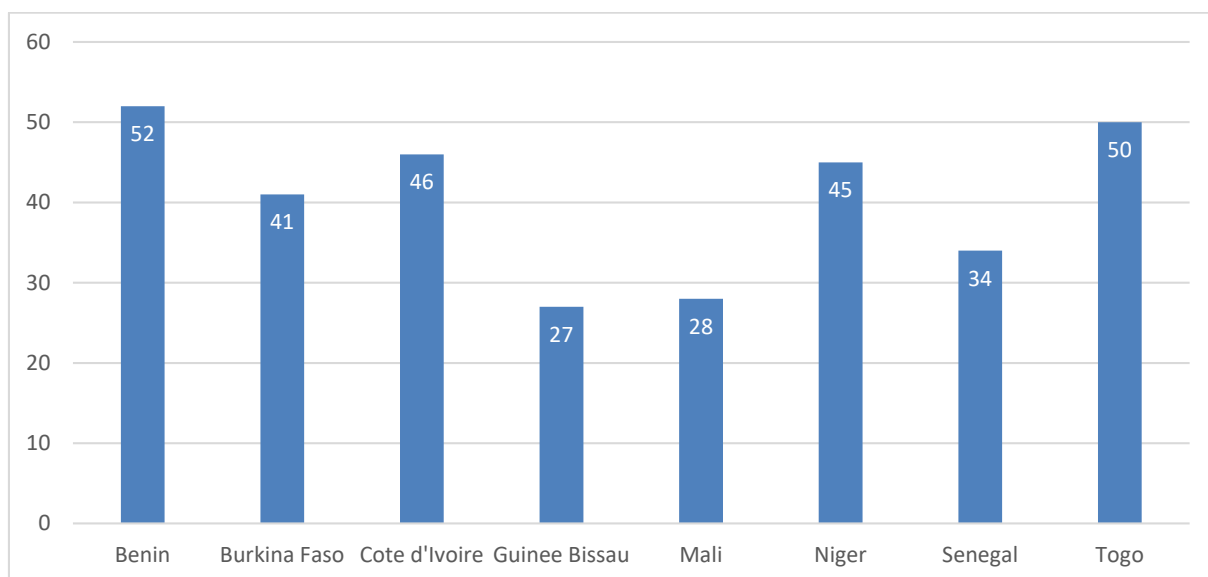


Figure 3.1. Nombre d'institutions enquêtées avec succès par pays

La figure 3.2 présente la distribution des institutions enquêtées par type. Le tiers des acteurs étaient des départements du gouvernement et ont été majoritairement enquêtés en Guinée-Bissau (63%) et au Sénégal (52%). Ces départements ont été très peu représentés dans l'échantillon en Côte d'Ivoire (4%), tandis que leur proportion va de 21% au Burkina Faso à 52% au Sénégal. Le deuxième type d'institutions était les institutions de recherche ou de suivi-évaluation, représentées à 18% parmi l'ensemble des institutions. Hormis la Guinée-Bissau où aucune institution enquêtée n'est spécialisée dans la recherche/suivi-évaluation, la proportion de ces institutions va de 12% au Sénégal à 38% au Burkina Faso. Les organisations non-gouvernementales sont représentées dans chaque pays, à des proportions variables entre 7% en Guinée-Bissau à 20% en Côte d'Ivoire. Les institutions multilatérales,

bilatérales et les partenaires techniques et financiers ont été enquêtés dans des proportions diverses variant entre 6% au Bénin à 20% en Côte d'Ivoire.

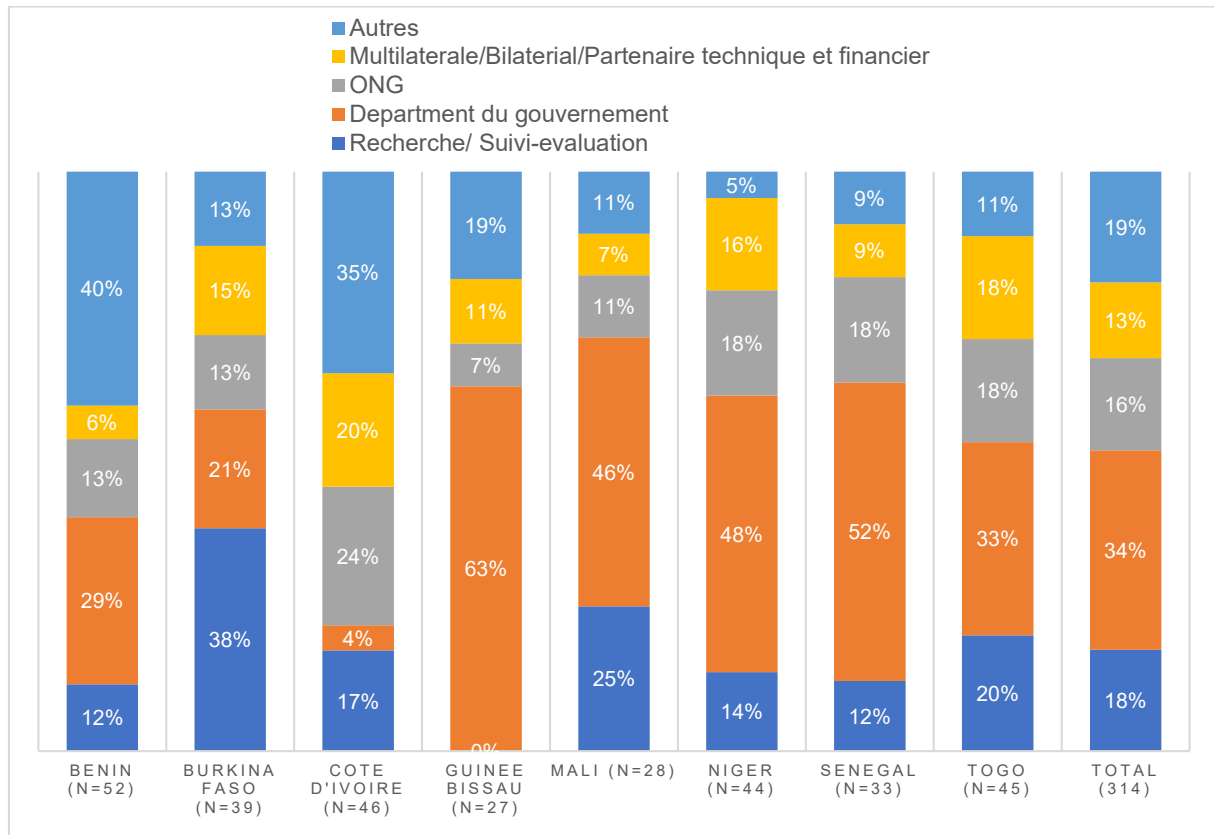


Figure 3.2. Type d'institutions interviewées par pays

3.1.2. Domaines d'intervention des institutions

La figure 3.3 montre quelques domaines d'interventions des institutions enquêtées. Il ressort que les domaines d'intervention sont variés. Au Bénin, la large majorité des institutions semble être polyvalentes, opérant majoritairement dans les six domaines présentés sur la figure. Plus de 60% des acteurs ont rapporté intervenir dans les domaines de santé, éducation, pauvreté, agriculture, pêche et sécurité alimentaire, eau et assainissement, et le genre. Le fait qu'une grande majorité des institutions enquêtées au Bénin soient des collectivités territoriales, pourrait expliquer cette polyvalence. Il faut noter que les institutions ont évoqué d'autres domaines qui ne sont pas listés sur la figure 3.4 et les pourcentages présentés pourraient être sous-estimés en raison de la difficulté à reclassifier certaines réponses.

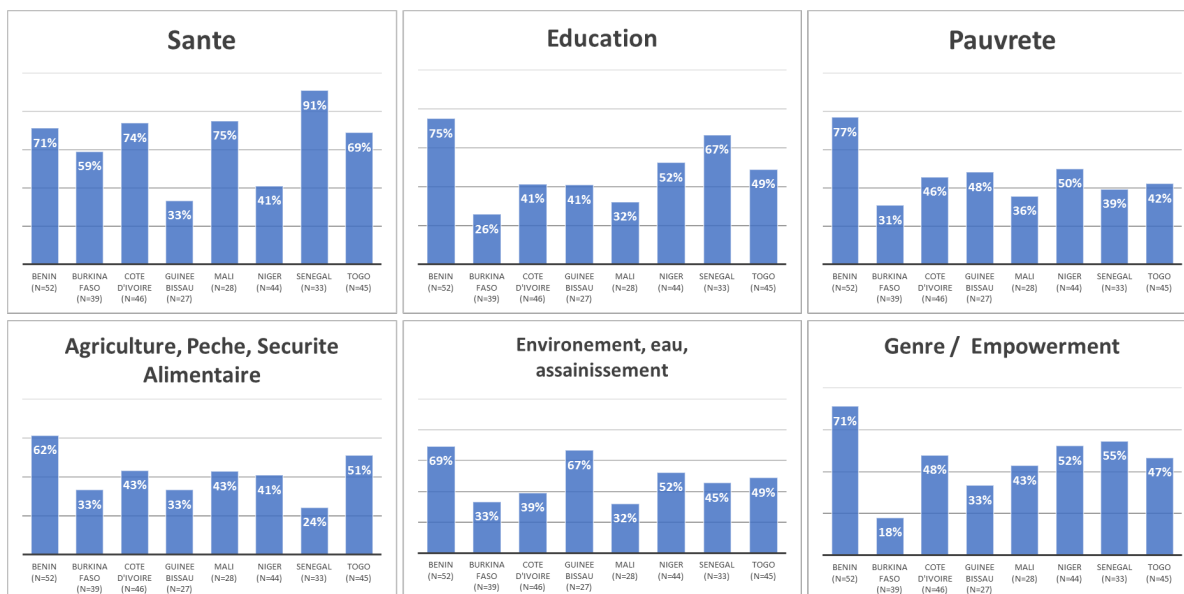


Figure 3.3. Quelques domaines d'interventions des institutions interviewées.

3.1.3. Couverture géographique des activités des institutions

Les acteurs enquêtés opèrent majoritairement au niveau national, excepté en Côte d'Ivoire où plus de la moitié des institutions ont déclaré une couverture internationale, ce qui pourrait être lié au fait que près de la moitié des institutions enquêtées sont des ONG ou des institutions internationales. En revanche au Bénin, la moitié des institutions a une assise sous-nationale. A travers tous les huit pays, deux tiers des institutions ont une couverture nationale et plus d'une sur cinq ont une couverture internationale. En Guinée-Bissau et au Togo, les institutions sont presque toutes d'envergure nationale (96% et 93% respectivement).

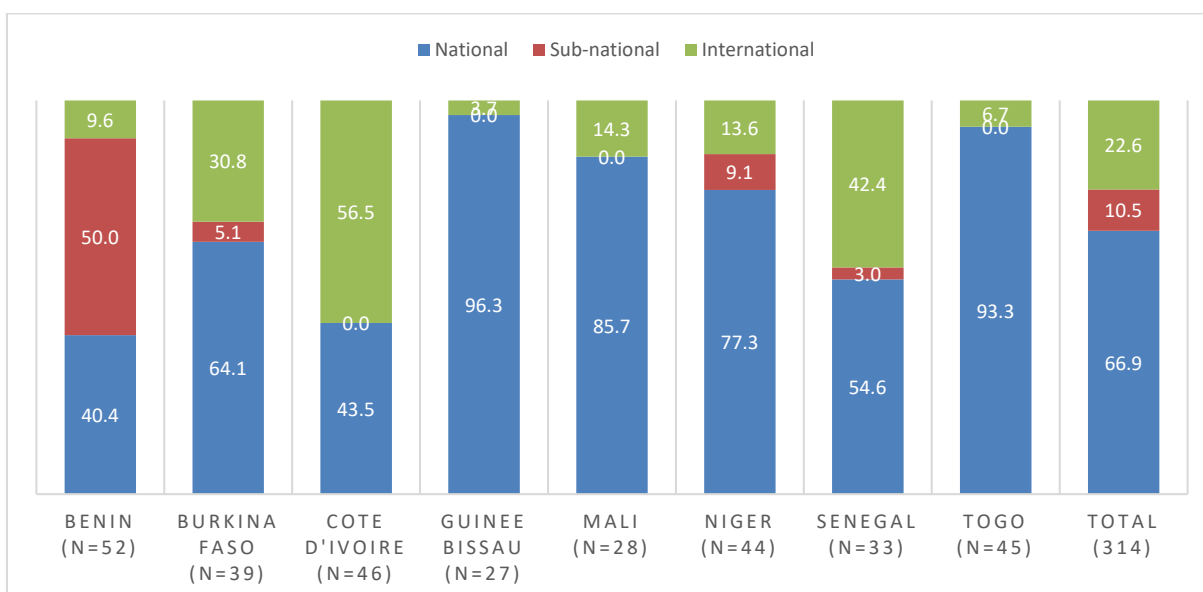


Figure 3.4. Couverture géographique des institutions enquêtées.

3.2. L'évaluation d'impact dans l'organisation et les activités des institutions

3.2.1. Place de l'évaluation d'impact dans les institutions

Lors des interviews, nous avons demandé aux institutions d'indiquer leur rôle principal en ce qui concerne la commande, la réalisation ou l'utilisation des résultats des évaluations d'impact. La figure 3.5 montre la distribution des résultats par type d'institution. De façon générale, moins de la moitié des institutions sont impliquées dans l'un au moins de ces trois rôles. Seulement un peu plus du tiers commandent les évaluations, alors que respectivement 47% et 45% réalisent ou utilisent les résultats des évaluations. Près d'une institution sur quatre n'a pas de rôle clair en matière d'évaluation. La distribution par type d'institution montre une distribution qui est fonction de la spécialisation ou de la fonction principale de l'institution. Les institutions relevant des départements du gouvernement, qui sont essentiellement des départements ministériels, montrent le même schéma avec en général une faible proportion impliquée dans la commande ou la réalisation des évaluations et près de la moitié qui ont déclaré utiliser les résultats des évaluations. Les institutions spécialisées dans la recherche et le suivi évaluation ont déclaré principalement conduire des évaluations (76%). En revanche, près de deux tiers des ONG jouent les trois rôles. De même, les organisations multilatérales, bilatérales, ou les partenaires techniques et financiers font dans la grande majorité de la commande et l'utilisation des résultats des évaluations (59% et 63% respectivement). En plus, une proportion importante de ces organisations conduit aussi des évaluations (42%).

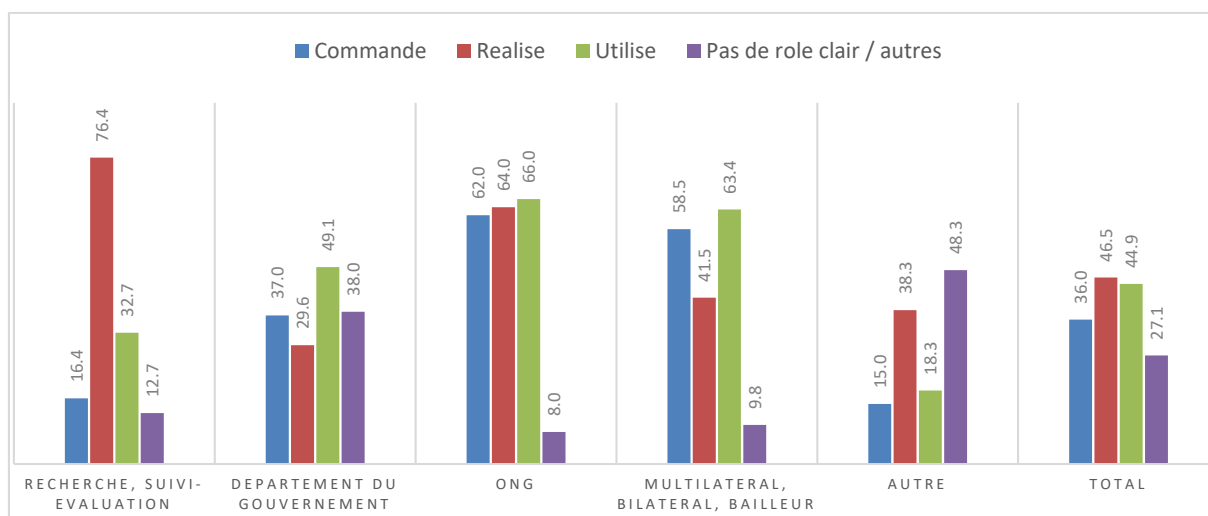


Figure 3.5. Pourcentage des institutions selon leur rôle en évaluation d'impact par type d'institution.

La figure 3.6 montre la distribution des institutions en fonction de leur rôle en matière d'évaluation d'impact par pays. La Guinée-Bissau, le Bénin et le Sénégal se démarquent particulièrement par une proportion relativement faible dans les trois rôles. Deux-tiers des institutions en Guinée-Bissau et la moitié au Bénin ont déclaré ne pas avoir de rôle clair en matière d'évaluation. Les institutions enquêtées en Côte d'Ivoire, au Mali, et au Burkina Faso ont largement déclaré conduire des évaluations

mais ont de faibles proportions dans les autres domaines. A l'exception du Niger où 61% des institutions ont déclaré commander des évaluations, ce rôle est faible dans tous les pays avec des proportions en dessous de 50%. L'utilisation des résultats des évaluations est aussi faible à l'exception du Niger (55%), du Mali (61%) et du Togo (80%).

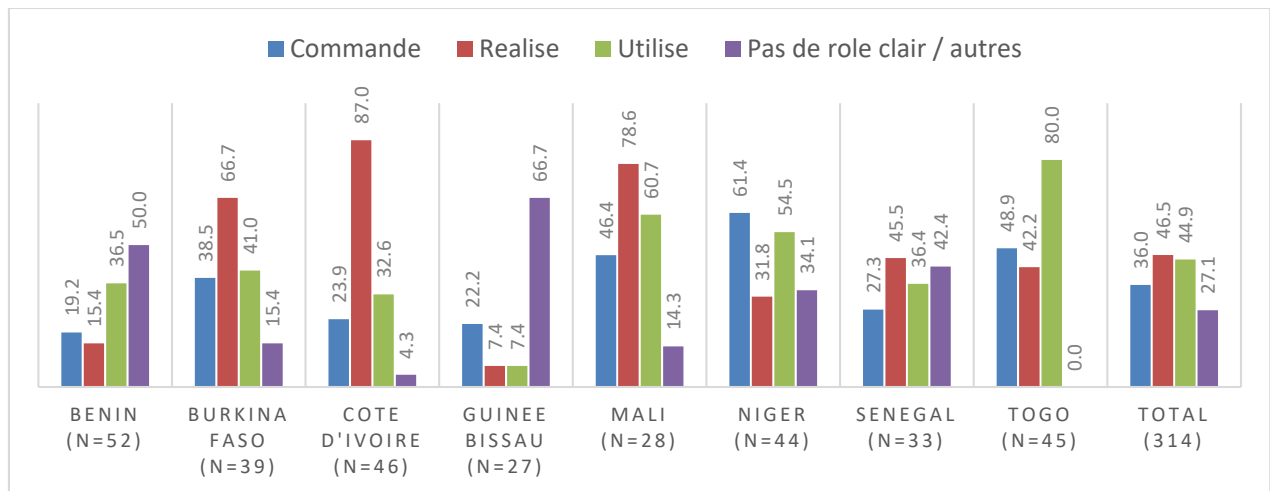


Figure 3.6. Pourcentage des institutions selon leur rôle en évaluation d'impact par pays.

3.2.2. Niveau de priorité accordé aux évaluations

En plus du rôle principal joué en matière d'évaluation, nous avons demandé aux personnes enquêtées d'indiquer la priorité accordée aux évaluations d'impact dans leur institution. La figure 3.7 montre les résultats par type d'institution. De façon générale, une grande majorité des institutions ont déclaré une priorité élevée ou modérée pour les évaluations, indiquant la place prépondérante que les évaluations représentent pour ces institutions. Près de 73% des institutions ont déclaré une priorité élevée (55%) ou modérée (18%) pour les évaluations. Ce résultat est principalement le fait des institutions bilatérales, multilatérales ou bailleurs de fonds qui ont presque toutes déclaré une priorité élevée ou modérée pour les évaluations (95%). Elles sont suivies par les ONG (88%) et les institutions de recherches ou de suivi-évaluation (76%). Pres de deux-tiers des départements du gouvernement enquêtés ont aussi déclaré accordé une priorité élevée ou modérée aux évaluations.

La figure 3.8 montre les résultats sur le niveau de priorité accordé aux évaluations par pays. Les institutions enquêtées en Côte d'Ivoire, au Togo, au Burkina Faso et au Niger ont dans une large majorité déclaré un niveau de priorité élevé ou modéré. Cependant, le Bénin, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Mali sont les pays où plus du tiers des enquêtés ont déclaré ne pas avoir de priorité pour les évaluations. Le cas du Bénin est particulièrement frappant, où seulement une institution sur 4 a déclaré avoir une priorité élevée pour les évaluations.

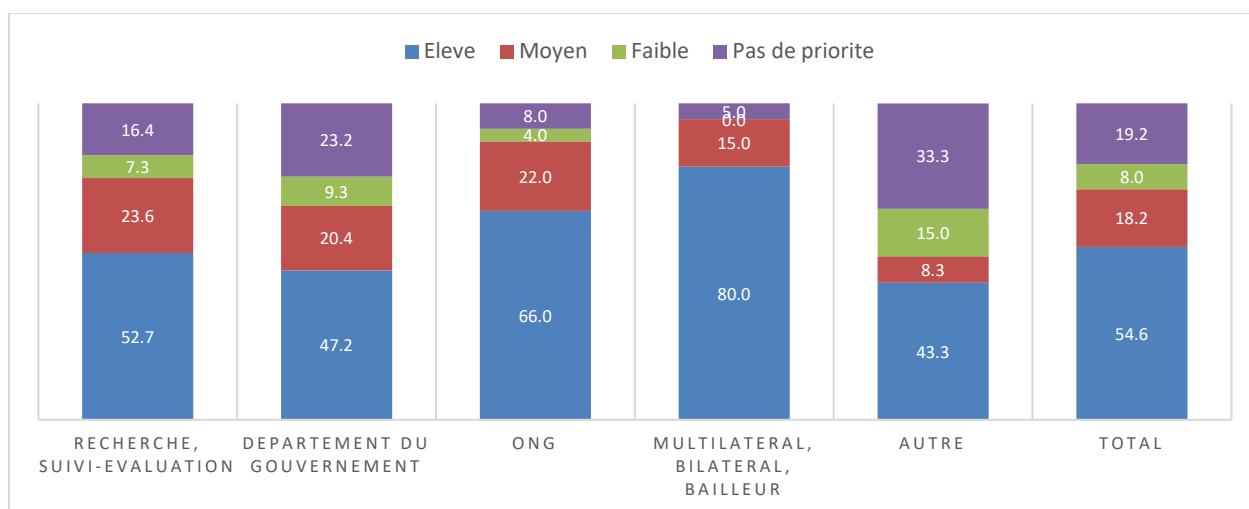


Figure 3.7. Pourcentage des institutions selon leur rôle en évaluation d'impact par type d'institution.

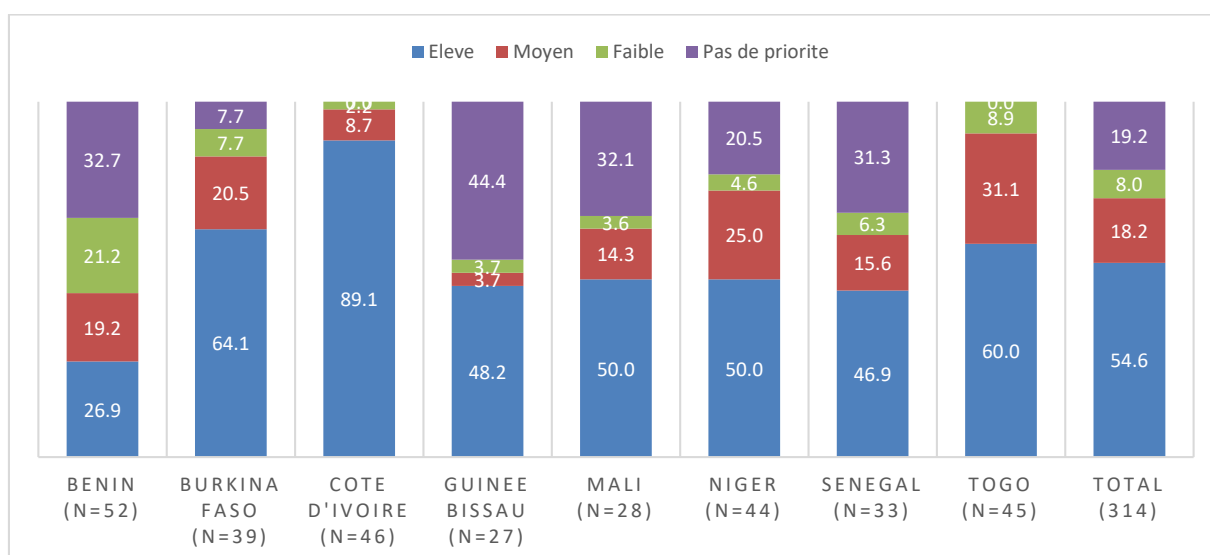


Figure 3.8. Pourcentage des institutions selon la priorité accordée aux évaluations d'impact par pays.

3.2.3. Existence d'une unité et de plan de travail sur l'évaluation d'impact

En relation avec leur rôle en évaluation et la priorité accordée aux évaluations, nous avons demandé aux institutions si elles avaient une unité dédiée aux évaluations d'impact et un plan de travail sur l'évaluation d'impact. La figure 3.9 montre une forte relation entre les deux indicateurs. La moitié des institutions a déclaré disposer d'une unité dédiée aux évaluations et 45% ont un plan de travail sur l'évaluation d'impact. En général, c'est en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso que la grande majorité des institutions ont déclaré disposer d'une unité d'évaluation et d'un plan de travail sur l'évaluation. Au

Togo, presque toutes les institutions (93%) enquêtées ont déclaré disposer d'une unité d'évaluation. Par contre seulement 29% disposent d'un plan de travail sur l'évaluation d'impact. Le Sénégal, le Bénin et la Guinée-Bissau sont les pays où très peu d'institutions ont déclaré posséder une unité d'évaluation et d'un plan de travail sur l'évaluation.

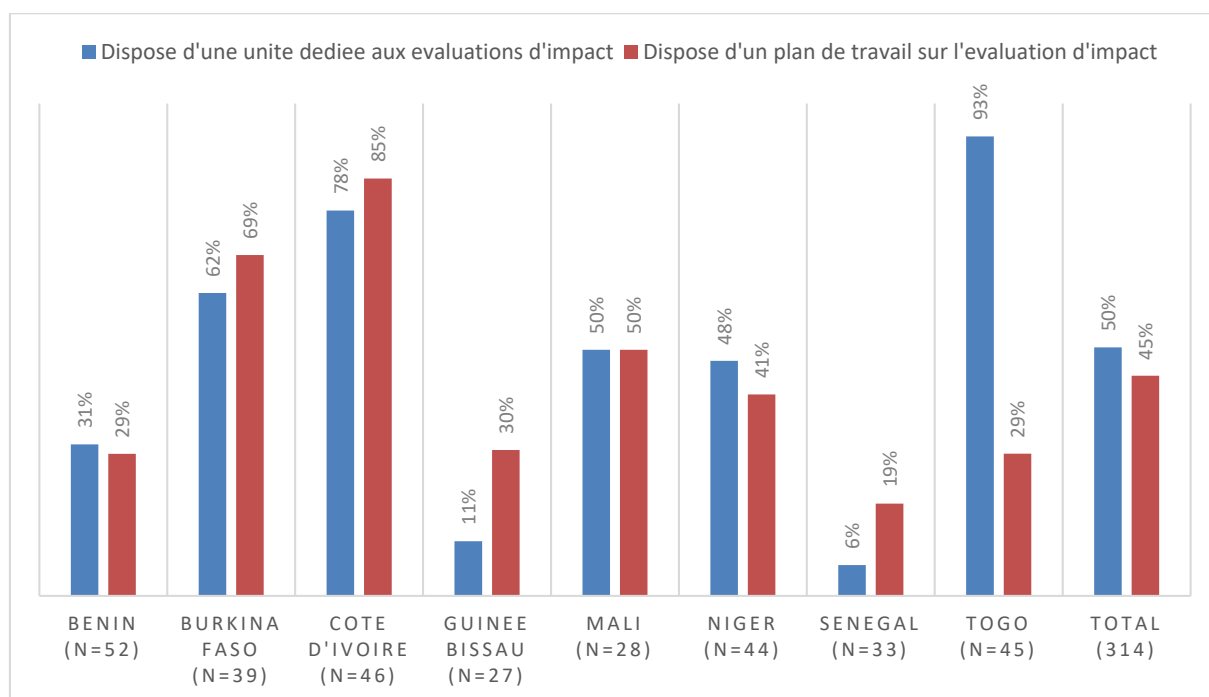


Figure 3.9. Pourcentage des institutions disposant d'une unité d'évaluation et d'un plan de travail sur les évaluations d'impact

3.2.4. Expérience des institutions en évaluation d'impact

Sur les huit pays, près de 50% des structures enquêtées disent avoir commandité et/ou mis en œuvre une évaluation d'impact au cours des 10 années précédentes (Tableau 3.1), mais cela varie beaucoup selon le pays. Au Bénin, environ 2 sur 10 structures ont été impliqués dans une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années, contre plus de 9 sur 10 en Côte d'Ivoire. Outre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali sont les seuls pays dont plus de la moitié des structures enquêtées ont été impliqués dans une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années ; au Niger 50% des structures ont été impliquées dans ce type d'évaluation.

Tableau 3.1. Pourcentage des structures ayant commandité et/ou mis en œuvre une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années

	Commandité et mis en œuvre	Commandité seulement	Mis en œuvre seulement	Aucun	n
Bénin	5,8	7,7	3,9	82,7	52
Burkina Faso	10,3	28,2	38,5	23,1	39
Côte d'Ivoire	19,6	28,3	47,8	4,4	46
Guinée-Bissau	3,7	14,8	7,4	74,1	27
Mali	25,0	14,3	35,7	25,0	28
Niger	27,3	20,5	2,3	50,0	44
Sénégal	6,3	15,6	25,0	53,1	32
Togo	6,7	15,6	13,3	64,4	45
Ensemble	13,1	18,2	21,1	47,6	313

3.2.5. Méthodes d'évaluation utilisées

Globalement, les méthodes d'évaluation quasi-expérimentales et non-expérimentales (pré-post sans contrôle) sont les plus utilisées (Tableau 3.2). Parmi les structures ayant été impliquées dans une évaluation au cours des 10 dernières années, environ 4 sur 10 (42% et 41%) disent avoir utilisé chacune de ces méthodes, contre seulement 2 sur 10 (26%) qui ont cité une méthode expérimentale ou avec allocation aléatoire. Cela variait un peu selon le pays ; au Niger plus de 4 structures sur 10 (46%) ont cité une méthode expérimentale, et au Bénin 3 sur 10 (33%), alors qu'au Togo moins d'une structure sur 10 a utilisé ce design. De même, les méthodes quasi-expérimentales étaient plus utilisées au Bénin (78%), au Burkina (60%), et au Mali (57%) par rapport aux autres pays. Il faut noter que dans certains pays tels que le Bénin (n=9) et la Guinée Bissau (n=7) l'échantillon était petit car très peu de structures enquêtées dans ces pays avaient été impliquées dans des évaluations d'impact.

Tableau 3.2. Méthodes d'évaluation d'impact utilisées, parmi les structures ayant commandité et/ou mis en œuvre une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années*

Pourcentage de structures disant avoir utilisé :					
	Méthode expérimentale/ allocation aléatoire	Méthode quasi-expérimentale	Méthode pré-post sans contrôle	Autres méthodes	n
Bénin	33,3	77,8	33,3	22,2	9
Burkina Faso	26,7	60,0	43,3	10,0	30
Côte d'Ivoire	22,7	36,4	31,8	22,7	44
Guinée-Bissau	28,6	14,3	14,3	28,6	7
Mali	23,8	57,1	42,9	19,1	21
Niger	45,5	22,7	27,3	36,4	22
Sénégal	18,8	31,3	68,8	0,0	16
Togo	6,3	31,3	68,8	18,8	16

Ensemble	25,5	41,8	41,2	19,4	165
----------	------	------	------	------	-----

* Plus d'une réponse possible

Concernant leur plus importante évaluation d'impact au cours des 10 dernières années, 6 structures sur 10 (62,4%) disent avoir utilisé une zone de comparaison (Tableau 3.3). La zone de comparaison est nécessaire pour la plupart des designs expérimentales et quasi-expérimentales. Cependant, cela variait entre les pays, allant de 4 sur 10 au Togo (43,8%) à près de 8 sur 10 en Côte d'Ivoire (79,6%). Les deux tiers (66,7%) des évaluations comprenaient des enquêtes de base et endline, et plus de 7 sur 10 (74,6%) ont utilisé des données existantes. L'utilisation d'enquêtes de base et endline variait peu entre pays ; en revanche, l'utilisation de données existantes était beaucoup plus fréquente au Niger, Bénin et Burkina (95,5%, 88,9%, et 86,7%, respectivement), contrairement au Togo (43,8%). L'utilisation de méthodes mixtes était très répandue : ces méthodes étaient citées par plus de 9 sur 10 structures dans tous les pays sauf le Bénin (77,8%) et la Guinée-Bissau (71,4%).

Tableau 3.3. Caractéristiques de la plus importante évaluation d'impact commandité/conduite au cours des 10 dernières années

Pourcentage de structures disant avoir utilisé :					
	Une zone de comparaison	Des enquêtes de base/endline	Des données existantes	Des méthodes mixtes	n
Bénin	66,7	66,7	88,9	77,8	9
Burkina Faso	46,7	60,0	86,7	93,3	30
Côte d'Ivoire	79,6	75,0	68,2	100,0	44
Guinée-Bissau	71,4	71,4	71,4	71,4	7
Mali	52,4	66,7	71,4	95,2	21
Niger	72,7	68,2	95,5	95,5	22
Sénégal	56,3	62,5	68,8	93,8	16
Togo	43,8	56,3	43,8	93,8	16
Ensemble	62,4	66,7	74,6	93,9	165

3.2.6. Description qualitative de la dernière évaluation conduite dans les 10 dernières années

Le questionnaire de l'étude inclue une question demandant au répondant des institutions ayant déclarées conduire des évaluations de décrire la plus large étude d'évaluation conduite dans les dix dernières années. L'objectif de cette question qualitative était de cerner un peu plus en détail la conception et la mise en œuvre de l'étude et l'implication de l'institution à toutes les étapes de l'étude. Les réponses obtenues dans cette intermède qualitative dans un instrument généralement quantitative, ont été limitées par la contrainte du temps durant l'interview, la non-qualification de plusieurs répondants pour fournir des détails approfondis parce que n'ayant pas été directement impliqués dans l'étude, et la difficulté que les consultants ont eu à résumer cette partie de l'interview.

Des réponses obtenues, il ressort qu'en général, l'idée de conduire l'évaluation était due principalement à quatre raisons. Premièrement, l'évaluation était sur demande du bailleur de fonds ou partenaire technique et financier, de mission d'experts ou du gouvernement. Pour les institutions internationales impliquées dans l'évaluation, l'idée est parfois venue de leur bureau central (Head quarter). Les institutions elles-mêmes n'ont généralement pas pris l'initiative de la générer l'idée de l'évaluation. Deuxièmement, l'évaluation a été inscrite dans la planification du Project à évaluer (e.g. pour les programmes nationaux de développement social and économique). La conduite de l'évaluation relevait donc d'un plan préétabli, inhérent au projet ou programme déployé. Troisièmement, certaines structures ont répondu a des appels de projet compétitifs et ont été retenues pour conduire l'évaluation. En plus, pour certaines structures, l'idée faisait partie de la mission de l'institution. Ce sont en général des structures de recherches telles que les universités et les centres de recherches. Enfin, pour certaines structures, l'idée de l'évaluation a été générée lors de l'élaboration des plans de travail annuel.

De même que la génération de l'idée pour l'évaluation, la décision de donner priorité a la conduite de l'évaluation a été motivée par le besoin d'identifier les effets des programmes, des revues à mi-parcours ou de fin de projet, comprendre les forces and faiblesses du programme, faire le suivi du projet et renforcer la capacité du personnel technique en évaluation. Par ailleurs, pour certaines structures, la décision était impersonnelle parce que l'évaluation était requise comme partie intégrante du projet, ou demandée par le partenaire ou le gouvernement, ou faisait partie d'un contrat, ou d'un appel à propositions. Le besoin de générer des évidences et résultats probants pour le gouvernement et partenaire, de tester des stratégies avant de passer à l'échelle, ou de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations, combattre la pauvreté ont été aussi évoquées comme motivation.

En général, les évaluations ont été conduites par un comité de pilotage mis en place par la structure elle-même. Ce comité est dirigé par un directeur de projet recruté a cet effet et inclue souvent d'autres partenaires. Dans ces cas, le rôle spécifique de l'institution n'était clairement spécifié. Dans certains cas, l'évaluation a été conduite par une institution de recherche locale. C'est le cas des appels provenant du gouvernement par exemple. Les agences internationales recourent souvent à des consultants ou a leur bureau central pour la conduite des évaluations.

Les répondants ont dressé les étapes de l'évaluation, partant du développement du projet, la mise en place du comité de pilotage, l'exécution en terme formation des agents, de collecte de données, d'analyse et production de rapport. Ici aussi, le rôle spécifique de l'institution dans chaque étape n'était clair. Cependant, il y a une prépondérance à focaliser sur la formation des agents et de collecte de données et les activités, indiquant que les institutions ont été plus des structures d'exécution que de conception. En termes de méthodologie de l'évaluation, l'approche mise en œuvre n'apparaît pas très souvent avoir été conçue par l'institution elle-même, mais provenait du partenaire demandant l'évaluation, d'une autre structure, du bureau central, ou du comité de pilotage. Il est important de remarquer que la plupart des répondant n'ont pu donner des détails sur la méthodologie. Les méthodes souvent évoquées sont les méthodes mixtes comportant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Néanmoins, certaines structures de recherches ont conduit des évaluations basées sur une méthodologie expérimentale ou quasi-expérimentale avec groupe d'intervention (souvent des groupes de villages ou districts) et groupe de comparaison bases sur des échantillons randomisés, et des mesures pré-post programme.

3.2.7. Mise en œuvre des enquêtes

3.2.7.1. Réalisation d'enquêtes

Dans l'ensemble, près de six institutions sur dix (59%, n=313) réalisent des enquêtes avec des différences notables entre les pays. Plus de huit institutions sur dix du Mali (86%, n=28) et de la Côte d'Ivoire (80%, n=46) réalisent des enquêtes en comparaison des institutions du Bénin (33%, n=52) et de la Guinée Bissau (15%, n=27) qui enregistrent les taux les plus faibles. Entre ces deux extrêmes se retrouvent les institutions du Burkina Faso (74%, n=39), Sénégal (n=69%, n=32), du Togo (64%, n=45) et du Niger (50%, n=44).

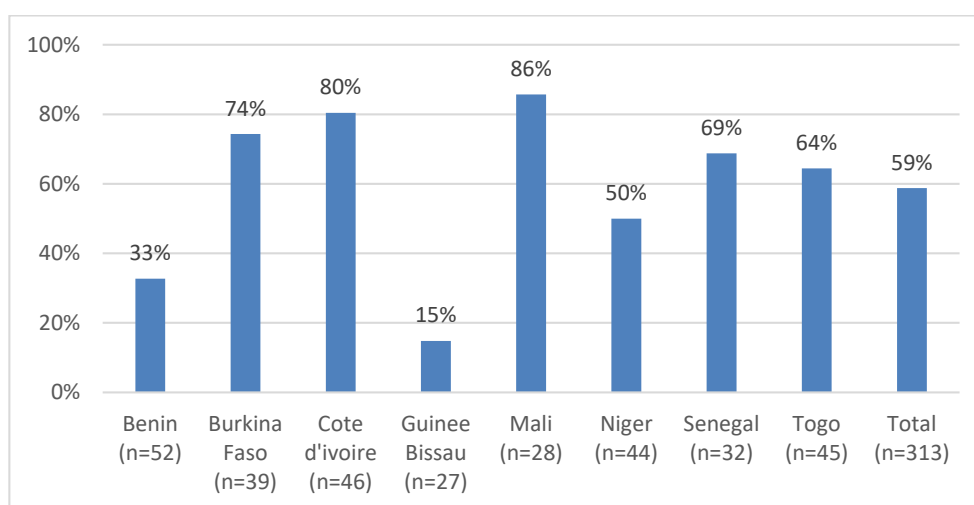


Figure 3.10. Nombre d'institutions qui réalisent des enquêtes par pays

3.2.7.2. Types d'enquêtes

Parmi les institutions qui réalisent des enquêtes (n=184), plus d'un quart (26%, n=47) n'a pas conduit d'enquêtes auprès des ménages dans les cinq dernières années. Les larges proportions d'institutions n'ayant pas réalisé d'enquêtes auprès des ménages se trouvent au Sénégal (50%, n=22), en Guinée Bissau (50%, n=4) et au Bénin (47%, n=17). Dans le même temps, les faibles proportions d'institutions n'ayant pas réalisé d'enquêtes auprès des ménages se trouvent en Côte d'Ivoire (14%, n=37), au Togo (14%, n=29) et au Mali (17%, n=24). Dans l'ensemble, plus d'un quart (26%, n=148) des institutions a conduit au moins dix enquêtes auprès des ménages dans les cinq dernières années. Les proportions les plus importantes sont enregistrées parmi les institutions du Niger (41%, n=22), du Mali (38%, n=24) et du Sénégal (36%, n=22). Tandis que les proportions les plus faibles sont enregistrées parmi les institutions de la Guinée Bissau (0%, n=4), Burkina Faso (10%, n=29) et Bénin (12%, n=17).

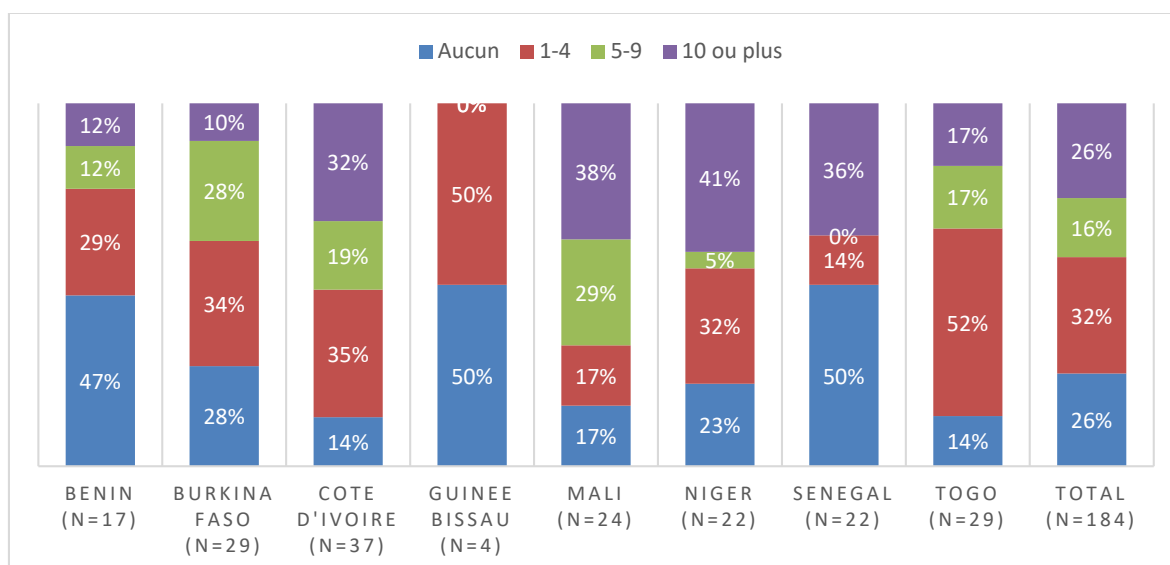


Figure 3.11. Nombre d'enquêtes auprès des ménages conduites par les institutions qui réalisent des enquêtes et par pays

Au cours des cinq dernières années, plus de quatre institutions sur dix (42%, n=184) n'ont pas réalisé d'enquêtes quantitatives sur les établissements (Figure 3.12). Plus de six sur dix des institutions du Togo (62%, n=29), du Burkina Faso (62%, n=29) n'ont pas réalisé d'enquêtes quantitatives sur les établissements. Dans le même temps, près de deux sur dix des institutions de la Côte d'Ivoire (17%, n=37) et du Sénégal (18%, n=22) n'ont pas réalisé d'enquêtes quantitatives sur les établissements. Au cours des cinq dernières années, un peu moins de deux sur dix (17%, n=184) ont réalisé au moins dix enquêtes quantitatives sur les établissements. Près de quatre sur dix institutions de la Côte d'Ivoire (42%, n=37) et du Sénégal (36%, n=22) ont conduit au moins dix enquêtes quantitatives sur les établissements au cours des cinq dernières années tandis qu'aucune institution de la Guinée Bissau (n=4) et du Togo (n=29) n'a conduit plus de dix enquêtes quantitatives sur les établissements au cours des cinq dernières années. Il faut toutefois relever que le nombre d'institutions concernées par cette question est relativement faible en Guinée-Bissau (n=4) pour en tirer des conclusions solides.

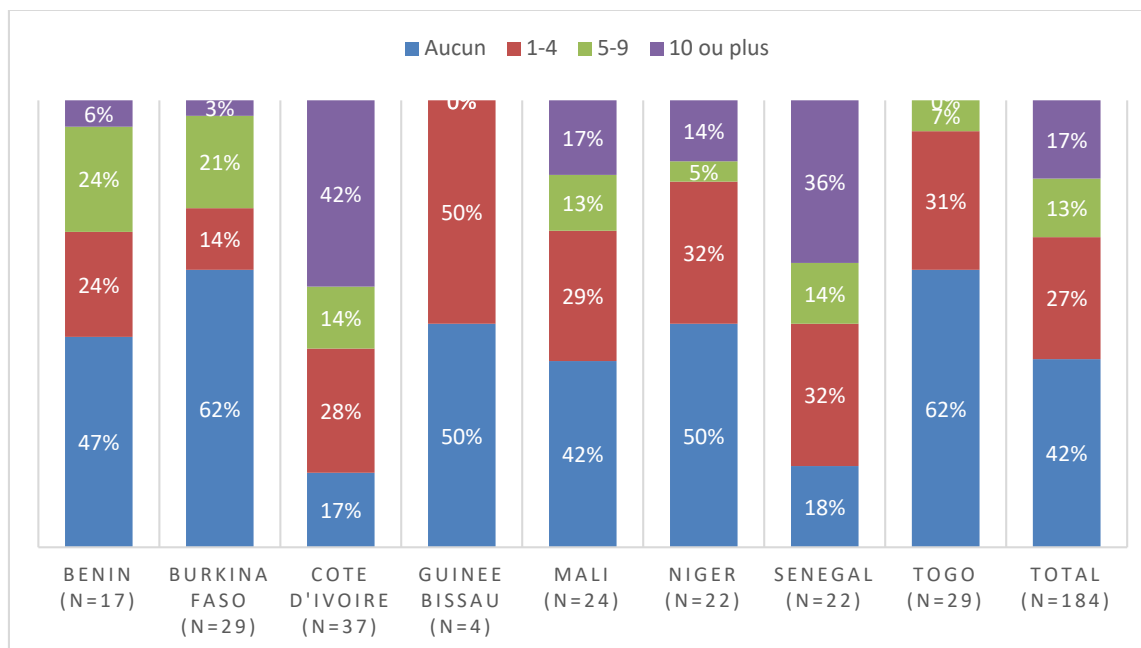


Figure 3.12. Nombre d'enquêtes quantitatives sur les établissements réalisées par les institutions qui conduisent des enquêtes par pays

Dans l'ensemble, un tiers des institutions (n=184) n'ont pas réalisé d'enquêtes qualitatives, au cours des cinq dernières années avec des variations considérables par pays (Figure 3.13). La moitié des institutions de la Guinée Bissau (n=4) et du Sénégal (n=22) n'a pas réalisé d'enquêtes qualitatives au cours des cinq dernières années. Dans le même temps, seules deux sur dix institutions du Mali (13%, n=24) et de la Côte d'Ivoire (19%, n=37) n'ont pas réalisé d'enquêtes qualitatives au cours des cinq dernières années. Parallèlement, près un-quart des institutions (23%, n=184) ont réalisé dix enquêtes qualitatives ou plus au cours des cinq dernières années. Plus de quatre institutions sur dix de la Côte d'Ivoire (43%, n=37) ont conduit dix enquêtes qualitatives ou plus au cours des cinq dernières années tandis qu'aucune institution de la Guinée Bissau (n=4) et du Togo (n=29) n'a conduit plus de dix enquêtes qualitatives ou plus au cours des cinq dernières années.

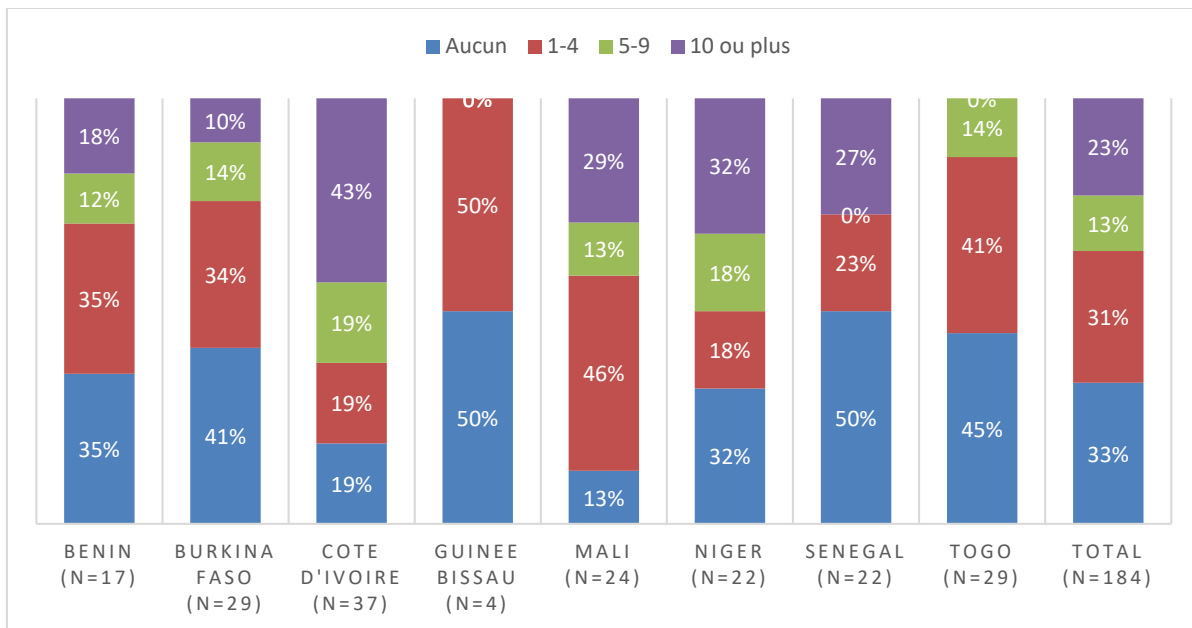


Figure 3.13. Nombre d'enquêtes qualitatives réalisées par les institutions qui conduisent des enquêtes par pays

3.2.7.3. Caractéristiques de la dernière enquête

Parmi les institutions qui ont conduit des enquêtes au cours des cinq dernières années (n=170), un tiers (33%) d'entre elles avaient un échantillon de moins de 1000 entités, 42% avaient un échantillon compris entre 1,000 et 4,999 entités et 25% avaient un échantillon d'au moins 5,000 entités.

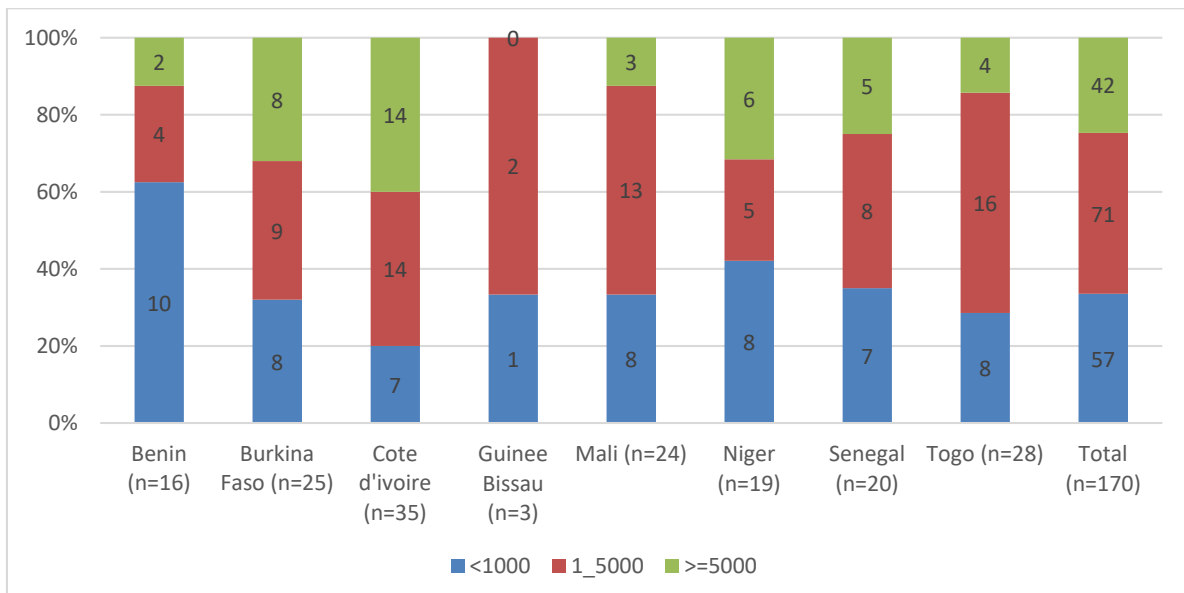


Figure 3.14. Taille de la plus large enquête réalisée au cours des 5 dernières années par pays

Concernant la couverture géographique, la moitié des institutions réalise des enquêtes de niveau national, 30% ont une couverture multirégionale alors que 20% ont une couverture régionale. Les institutions du Togo (75%, n=28) et dans une moindre mesure celles du Bénin (62%, n=10) réalisent plus des enquêtes de couverture nationale. En revanche, les institutions de la Guinée Bissau (33%, n=3) et Sénégal (40%, n=20) réalisent plus des enquêtes de couverture régionale.

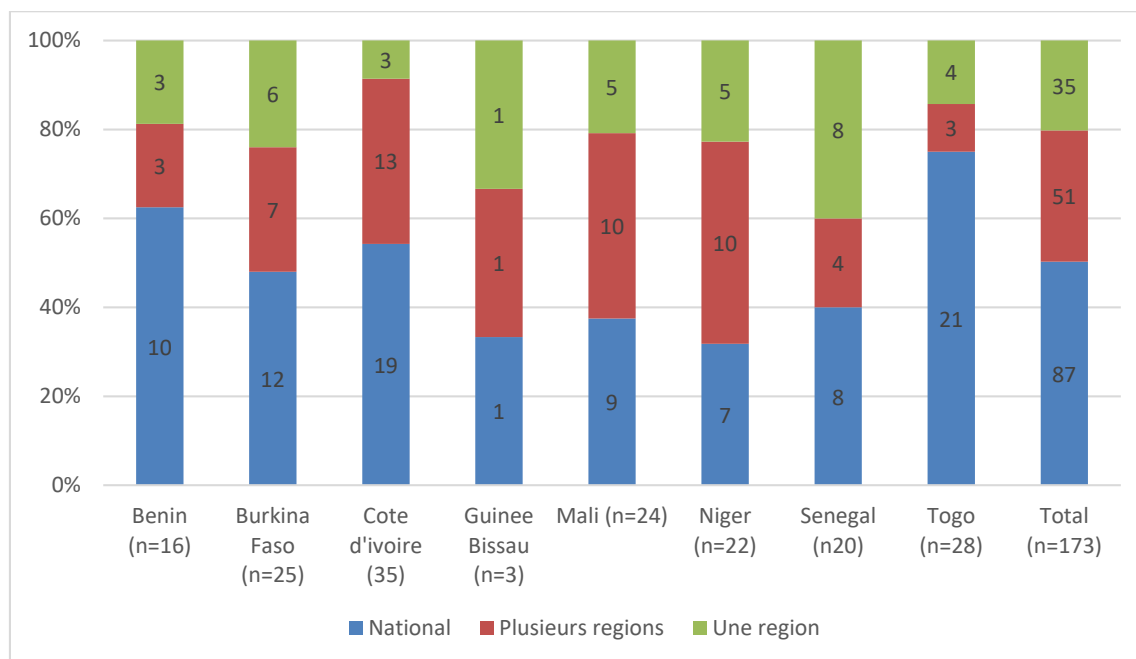


Figure 3.15. Couverture géographique de la dernière enquête conduite dans les 5 dernières années par pays

3.2.7.4. Assistance technique externe reçue lors de la dernière enquête

Dans l'ensemble, près de six institutions sur dix (59%, n=182) ont reçu une assistance technique externe pour réaliser leur plus large enquête au cours des cinq dernières années avec des variations entre les pays. Près de sept institutions sur dix (69%) ont reçu une assistance technique dans la conception. Toutes les institutions du Sénégal (n=6) et de la Guinée Bissau (n=2) ont reçu une assistance technique externe dans la conception par comparaison à cinq institutions sur dix (56%, n=25) de la Côte d'Ivoire. Dans l'ensemble, plus de sept institutions sur dix (61%) ont reçu l'assistance technique externe dans la formation des enquêteurs de terrain. Les institutions du Togo (84%, n=19), du Burkina Faso (80%, n=15) ont reçu plus d'assistance dans la formation que celles du Mali (33%, n=15) et de la Côte d'Ivoire (36%, n=25). Dans l'ensemble, sept institutions sur dix (69%) ont reçu une assistance technique externe dans la collecte des données. Les institutions du Bénin sont de loin celles qui reçoivent plus d'assistance technique dans la collecte des données avec plus de neuf institutions sur dix (91%, n=11) par comparaison aux institutions du Mali (53%, n=15) et de la Guinée Bissau (50%, n=2). Dans l'ensemble, six institutions sur dix (61%) ont reçu une assistance technique externe dans la revue et l'assurance qualité des données. Les institutions du Togo (84%, n=19) et dans du Sénégal (83%, n=6) ont plus demandé une assistance technique dans la revue et l'assurance qualité. En revanche, les institutions de la Côte d'Ivoire (32%, n=25) et du Burkina Faso (47%, n=15) ont peu reçu l'assistance technique externe concernant la revue et l'assurance qualité.

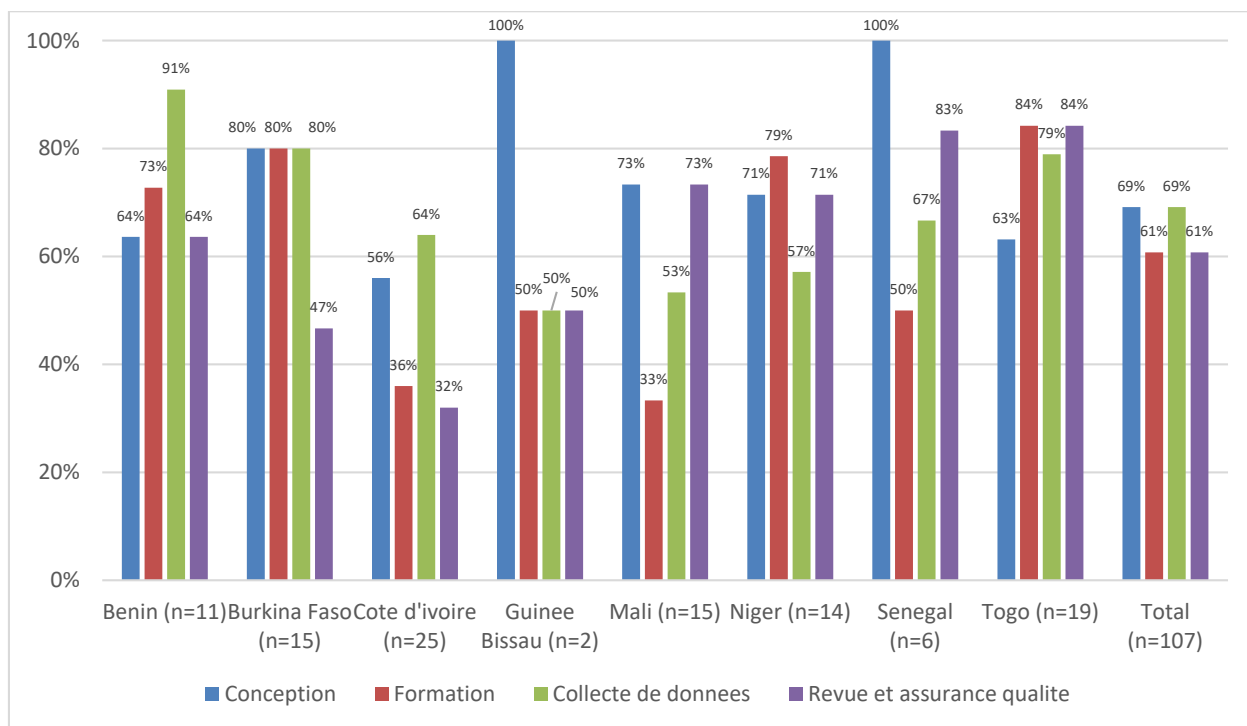


Figure 3.16. Assistance technique externe reçue pour la plus large enquête des cinq dernières années par pays

Dans l'ensemble, trois-quarts des institutions disposent du rapport de la dernière enquête. Ce rapport est disponible dans huit institutions sur dix du Sénégal (81%, n=21), du Togo (79%, n=29) et de la Côte d'Ivoire (78%, n=37). Ce rapport n'est disponible que dans cinq institutions sur dix (53%, n=17) du Bénin.

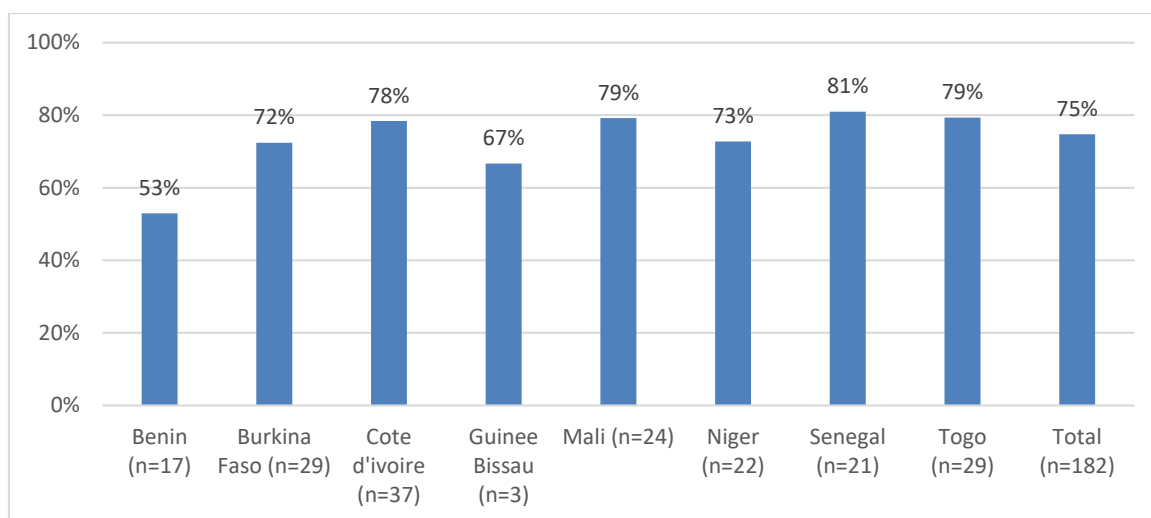


Figure 3.17. Disponibilité du rapport de la dernière enquête par pays

3.2.8. Supervision de la collecte et le contrôle de la qualité de données

Dans l'ensemble, près de cinq institutions sur dix (47%, n=313) possèdent des guides et des outils pour la supervision des agents de collecte, près de quatre institutions sur dix (37%, n=313) ont des procédures et des outils pour les audits de qualité, et trois institutions sur dix (30%, n=313) produisent des rapports d'évaluation de la qualité des données. Des variations non négligeables ont été enregistrées concernant ces trois indicateurs selon les pays. Les institutions de la Guinée Bissau, du Togo et du Bénin sont celles qui enregistrent les proportions les plus faibles pour ces outils de supervision, moins de 20%. Les institutions du Mali et de la Côte d'Ivoire sont par contre mieux équipées en outils de contrôle de qualité. Par exemple, plus de huit institutions sur dix possèdent d'une part des guides et des outils pour la supervision des agents de collecte. De même 80% des institutions de la Côte d'Ivoire (n=46) et 64% des institutions du Mali disposent de procédures et des outils pour les audits de qualité. Il en est de même pour ce qui concerne la production des rapports sur l'évaluation de qualité des données. Il faut néanmoins signaler que plus de sept institutions sur dix (72%, n=39) du Burkina Faso possèdent des guides et des outils pour la supervision des agents de collecte. En revanche, les indicateurs sur la disponibilité des procédures et des outils pour les audits de qualité ainsi que la production de rapports sur l'évaluation de qualité des données ont des proportions relativement plus basses avec 38% et 26% respectivement. Des proportions presque similaires sont également enregistrées dans les institutions au Niger et au Sénégal.

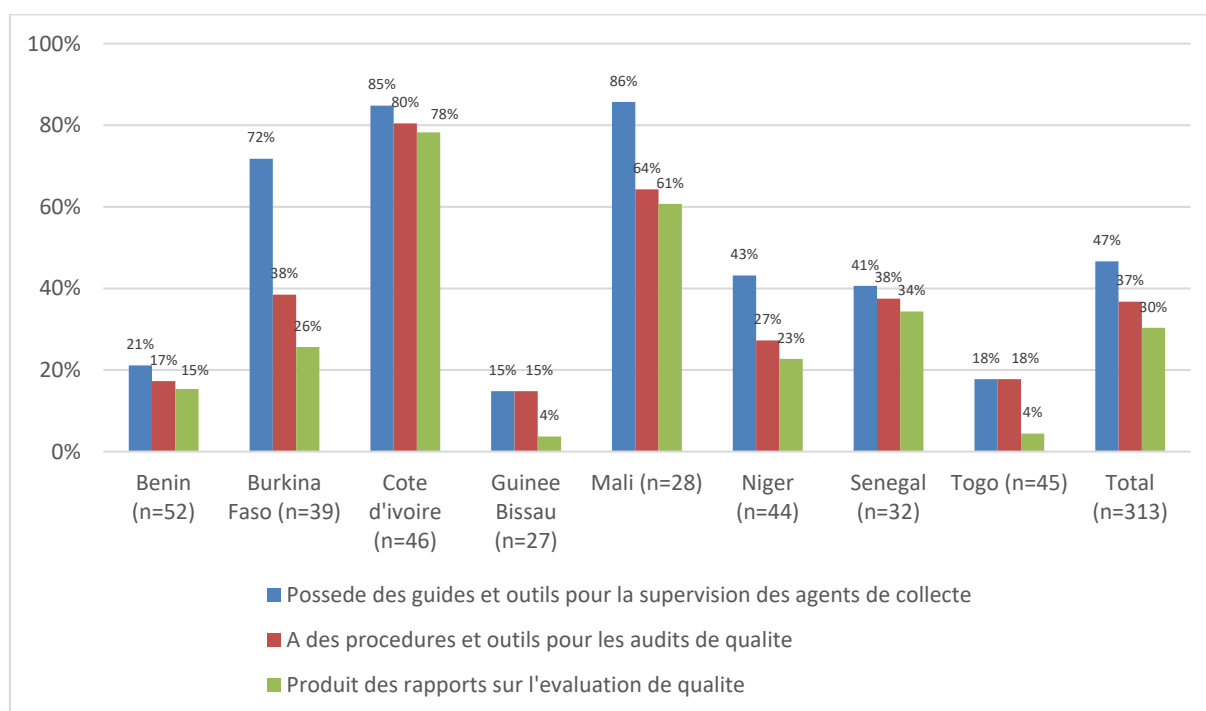


Figure 3.18. Disponibilité des outils de supervision de la collecte des données et du contrôle de la qualité par pays

Chapitre 4. Capacités, partenariats et communication pour l'évaluation d'impact

4.1. Capacités humaines et logistiques

4.1.1. Ressources humaines institutionnelles pour les activités d'évaluation

4.1.1.1. Experts en évaluation

L'étude s'est intéressée à savoir si les institutions enquêtées disposaient d'experts en évaluation et quel en était le nombre. L'expertise en évaluation n'est pas généralisée dans les institutions enquêtées et le nombre d'experts varie largement d'un pays à l'autre. Dans les huit pays, un peu plus de la moitié (55%) des institutions ont répondu disposer d'experts en évaluation, avec près de 30% disposant de 3 ou plus experts. La Guinée-Bissau et le Bénin sont les pays où plus de 60% des institutions enquêtées n'ont pas en leur sein d'experts en évaluation. Ils sont suivis par le Sénégal (55%), le Niger (48%) et le Togo (42%). Les institutions enquêtées en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, et au Mali ont généralement déclaré avoir au moins un expert en évaluation.

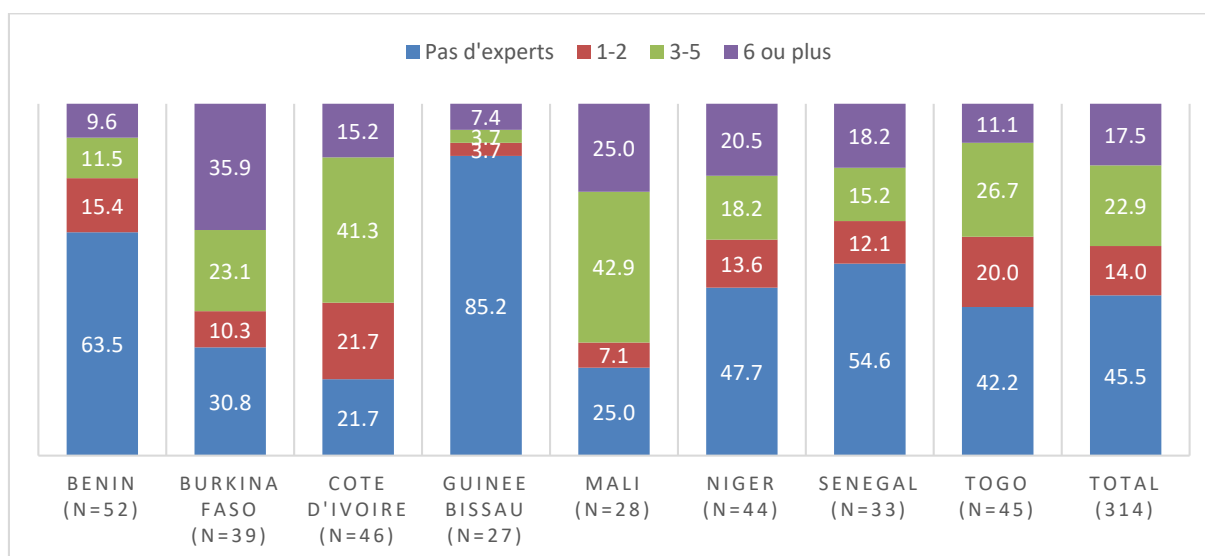


Figure 4.1. Nombre d'experts en évaluation par pays

4.1.1.2. Personnel formé en collecte, analyse et utilisation des données

Les figures 4.2, 4.3, et 4.4 montrent la distribution du nombre de staff formés respectivement en collecte de données, analyse et gestion des données, et utilisation et traduction des données en politiques et programmes. De façon générale, les institutions ont déclaré l'existence d'au moins une personne formée dans chacun de ces trois domaines et représente donc un potentiel important pour le renforcement des capacités. Seule la Guinée-Bissau semble avoir un important déficit en la matière avec près 80% des institutions ayant déclaré n'avoir aucun staff formé dans ces domaines. La disponibilité de personnel formé en utilisation et traduction de données en politiques et programmes est relativement moindre que pour les deux autres domaines, particulièrement au Togo et au Niger.

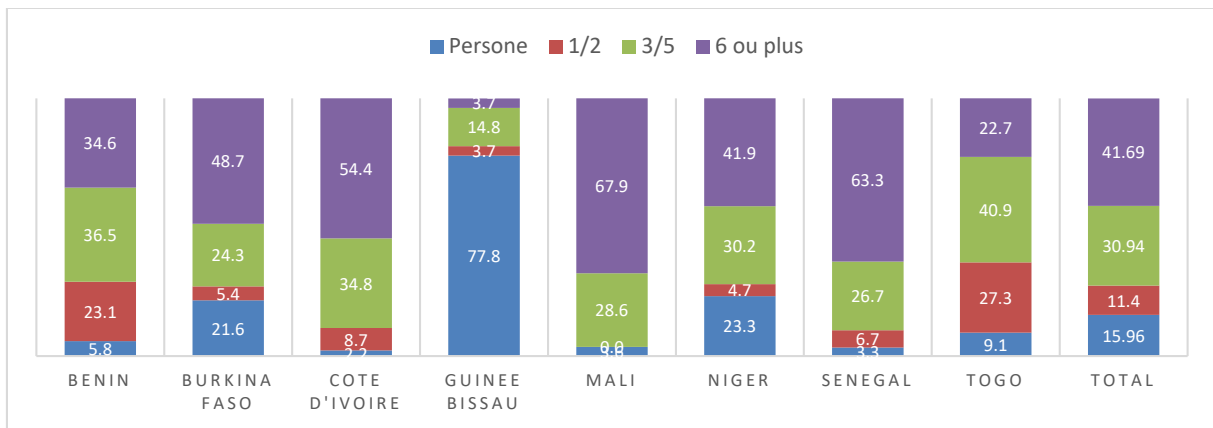


Figure 4.2. Nombre de staff formés en collecte de données

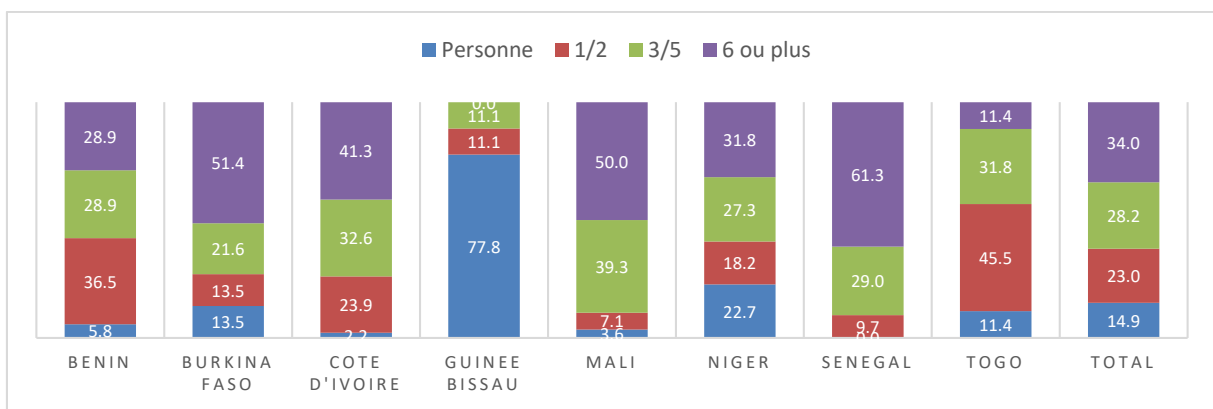


Figure 4.3. Nombre de staff formés en analyse et gestion des données

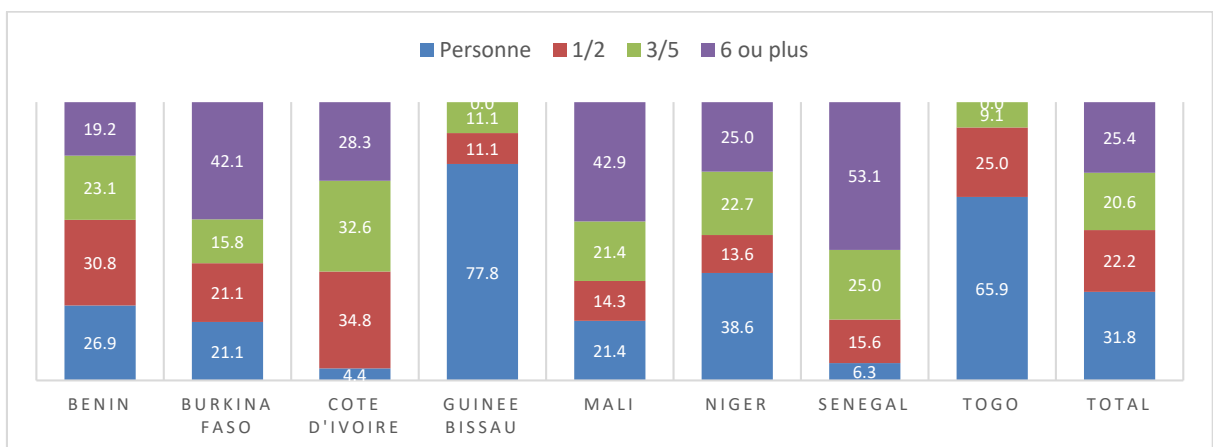


Figure 4.4. Nombre de staff formés en utilisation et traduction des données en politiques et programmes

4.1.1.3. Disponibilité de personnel technique pour la gestion et le traitement des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact

L'analyse des capacités techniques et logistiques pour la gestion et le traitement des données a été réalisée en prenant en considération seulement les structures qui ont un mandat institutionnel effectif de mise en œuvre d'évaluation d'impact.

En termes de capacité technique du personnel pour la gestion et le traitement des données, 1 institution sur 4 parmi celles enquêtées ne disposait pas de personnel qualifié pour la gestion et le traitement des données, bien que la réalisation d'évaluations d'impact soit inscrite dans les missions de ces institutions (Figure 4.5). Exception de la Guinée-Bissau pour problème d'échantillon (une seule institution éligible), le Bénin (43%) suivi du Burkina Faso (35%) représentent les pays avec les proportions les plus élevées d'institutions n'ayant aucun personnel technique pour la gestion et le traitement des données, contrairement à la Côte d'Ivoire où cette proportion était d'environ 14% ; les proportions pour les autres pays étant ± 5 points proches de la moyenne des huit pays (25%).

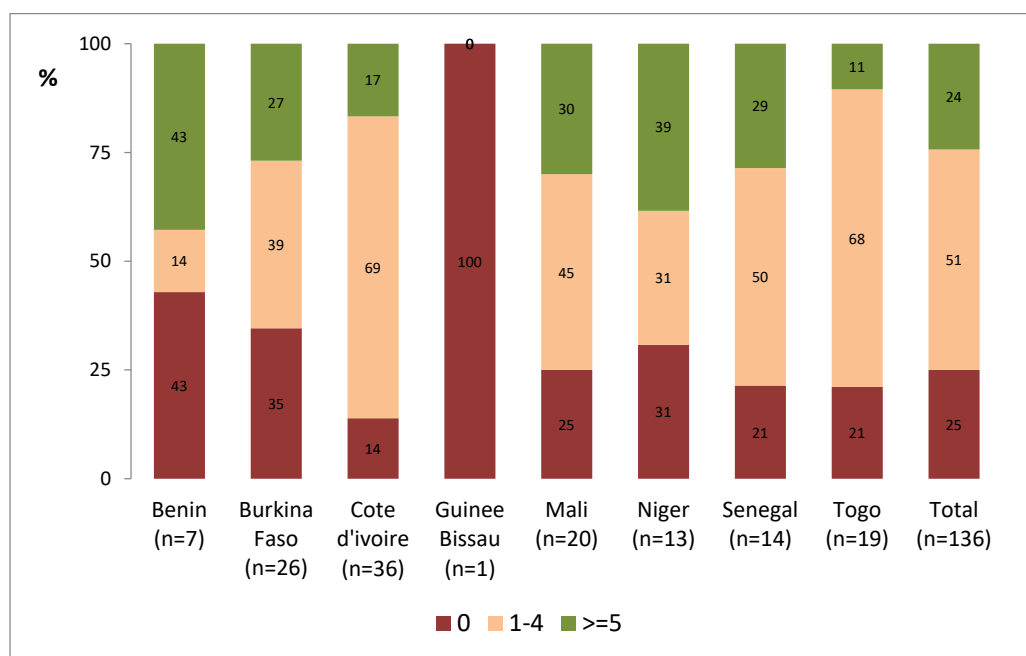


Figure 4.5. Nombre de personnes techniques pour la gestion et le traitement des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact

4.1.2. Ressources logistiques institutionnelles pour les activités d'évaluation

4.1.2.1. Disponibilité d'ordinateurs et de serveurs pour la gestion et l'analyse des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact

Sur le plan logistique, environ 7% des structures enquêtées et réalisant des évaluations d'impact ne disposaient pas d'ordinateurs utilisés pour la gestion et l'analyse des données (Figure 4.6). Le déficit était beaucoup plus important en termes d'existence de serveurs pour la gestion et l'analyse des données. Environ 36% de l'ensemble des structures réalisant des évaluations d'impact ne disposaient pas de serveurs dédiés à la gestion et l'analyse des données (Figure 4.7).

L'analyse a révélé que les trois premiers pays dans lesquels les structures disposent d'au moins dix ordinateurs pour la gestion et l'analyse des données sont le Sénégal (86%), la Côte d'Ivoire (66%), le Mali (60%). Dans quelques pays, des structures réalisant des évaluations d'impact ne disposaient d'aucun ordinateur pour le traitement des données. Ces cas ont notamment été déclarés au Bénin (43%), au Niger (23%) et au Burkina Faso (8%) ; l'échantillon de la Guinée-Bissau ne permettant pas de tenir compte de ce pays.

En termes de serveurs pour la gestion et l'analyse des données, les structures enquêtées au Niger (90%), au Sénégal (80%) et en Côte d'Ivoire (72%) disposaient d'un meilleur équipement comparativement à celles du Togo (21%) et du Bénin (25%).

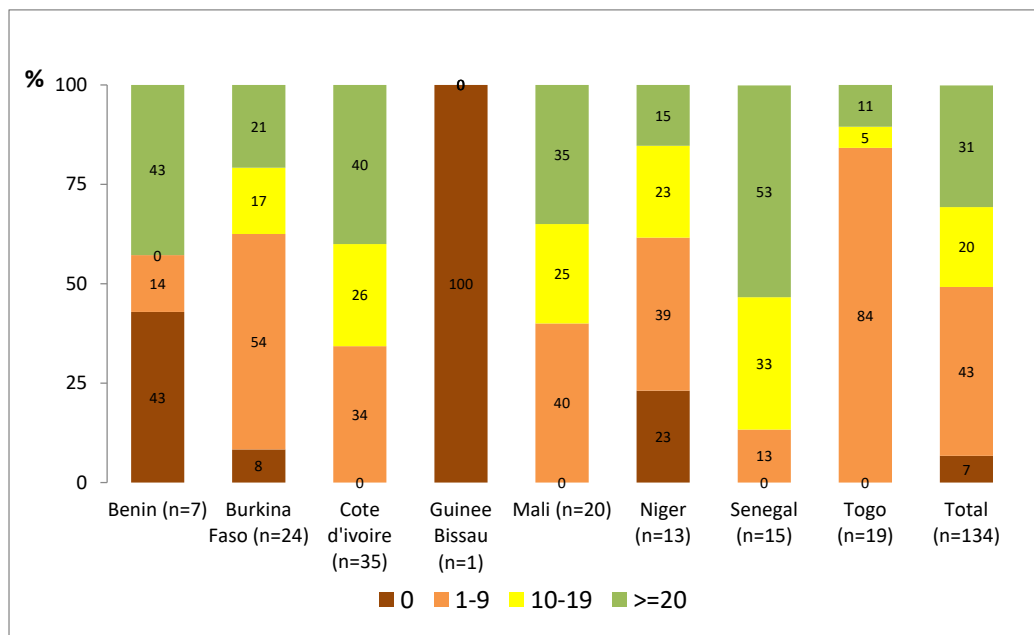


Figure 4.6. Nombre d'ordinateurs pour la gestion et analyse des données disponibles dans les structures réalisant des évaluations d'impact

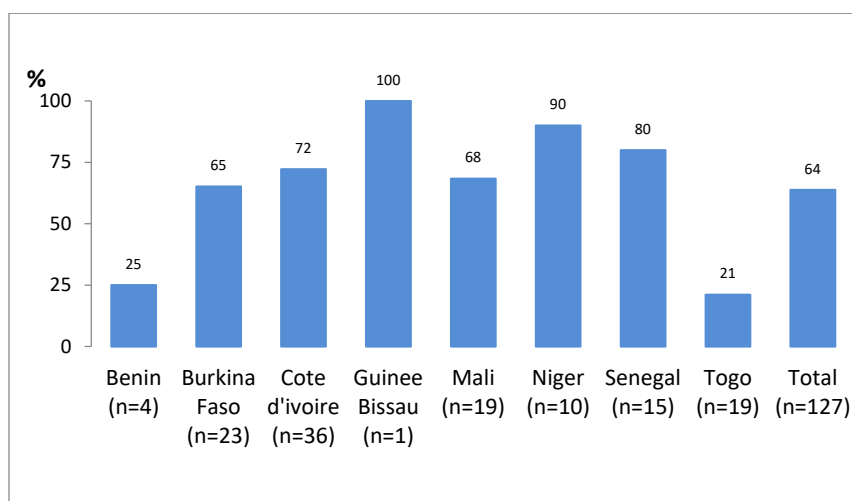


Figure 4.7. Existence de serveurs pour la gestion et l'analyse des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact

4.1.2.2. Disponibilité de logiciels pour la gestion et l'analyse des données dans les structures réalisant des évaluations d'impact

Sur la base des résultats du tableau 4.1, il apparaît que la collecte et la gestion des données sur support électronique est une pratique relativement courante mais disparate selon les pays. Parmi, les structures réalisant des évaluations d'impact, le logiciel CSPro a été évoqué comme le plus utilisé par les structures (51%), suivi de l'application ODK (38%). Environ 1 structure sur 5 a aussi mentionné le logiciel Excel de la suite Microsoft pour la collecte et la gestion des données.

Plus de la moitié des structures réalisant des évaluations d'impact ont déclaré disposer de CSPro et ODK en Côte d'Ivoire (75% et 61% respectivement) et au Mali (55% et 50% respectivement). C'est parmi les structures enquêtées au Niger, au Togo et en Guinée-Bissau qu'on a observé une plus faible disponibilité de logiciel de collecte et de gestion des données.

Tableau 4.1. Principaux logiciels pour la collecte et la gestion de données par les structures réalisant des évaluations d'impact

Pays	CSPro	ODK	Excel	Epi-Info	DHIS2	RedCap	Access	Atlas	Nvivo	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N
Bénin	57,1	14,3	28,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	7
Burkina Faso	46,2	26,9	15,4	0,0	3,8	11,5	7,7	0,0	0,0	100	26
Côte d'Ivoire	75,0	61,1	27,8	13,9	13,9	2,8	2,8	2,8	0,0	100	36
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	2
Mali	55,0	50,0	5,0	15,0	5,0	5,0	0,0	0,0	0,0	100	20
Niger	23,1	23,1	30,8	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	13
Sénégal	33,3	40,0	13,3	13,3	0,0	13,3	0,0	0,0	0,0	100	15
Togo	42,1	21,1	21,1	26,3	0,0	0,0	0,0	5,3	5,3	100	19
Total	50,7	38,4	19,6	11,6	5,1	5,1	2,2	1,4	0,7	100	138

Pour la gestion et l'analyse des données, SPSS (46%), Stata (37%) et Excel (31%) sont apparus comme les principaux logiciels utilisés par les structures. Le Sénégal suivi du Mali et de la Côte d'Ivoire se présentent comme les pays où les structures réalisant des évaluations d'impact disposent le plus de logiciels d'analyse des données quantitatives.

Les résultats ont mis en évidence une faible utilisation des logiciels pour la gestion des données qualitatives ; 1,4% et 0,7% des structures seulement ont déclaré utiliser les logiciels Atlas et Nvivo respectivement. C'est seulement en Côte d'Ivoire (11%) et au Sénégal (13%) qu'environ 1 structure sur 10 a déclaré disposer des logiciels Nvivo et Atlas respectivement.

Tableau 4.2. Principaux logiciels pour la gestion et l'analyse des données par les structures réalisant des évaluations d'impact

Pays	SPSS	Stata	Excel	Epi-Info	CSPro	Atlas	Nvivo	Access	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N
Bénin	28,6	28,6	14,3	0,0	14,3	0,0	0,0	0,0	100	7
Burkina Faso	34,6	34,6	19,2	7,7	11,5	3,8	3,8	7,7	100	26
Côte d'Ivoire	47,2	47,2	13,9	22,2	16,7	8,3	11,1	2,8	100	36
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	2
Mali	60,0	45,0	45,0	35,0	30,0	5,0	0,0	5,0	100	20
Niger	30,8	7,7	46,2	7,7	7,7	0,0	0,0	7,7	100	13
Sénégal	53,3	53,3	80,0	13,3	0,0	13,3	6,7	6,7	100	15
Togo	57,9	26,3	26,3	26,3	36,8	5,3	5,3	0,0	100	19
Total	45,7	37,0	31,2	18,1	17,4	5,8	5,1	4,3	100	138

4.2. Utilisation d'appui technique et de consultants pour les évaluations d'impact

En décrivant leur plus importante évaluation d'impact conduite ou commandité au cours des 10 dernières années, 8 sur 10 structures disent avoir collecté et analysé leurs propres données, mais 6 sur 10 disent également avoir utilisé un consultant pour la collecte, et 5 sur 10 ont utilisé un consultant pour l'analyse. Cela variait beaucoup selon le pays ; l'usage des consultants semblait être plus répandu au Niger (73% pour la collecte et 82% pour l'analyse), en Guinée-Bissau (71% et 71,4%) et dans une moindre mesure en Côte d'Ivoire (71% et 50%). En revanche, au Mali et au Burkina, des consultants ont été utilisés par moins de la moitié des structures. Quant à l'assistance technique, national ou international, pour l'évaluation globale, 6 structures sur 10 (58%) en ont bénéficié, allant de 39% en Côte d'Ivoire jusqu'à 100% en Guinée-Bissau.

Tableau 4.3. Assistance technique obtenu pour l'évaluation, et utilisation de consultants pour la collecte et l'analyse des données pour la plus importante évaluation commandité/ conduite au cours des 10 dernières années

	Assistance technique obtenu pour l'évaluation	Données collectées		Données analysées		n
		Par la structure	Par un consultant	Par la structure	Par un consultant	
Bénin	55,6	66,7	55,6	88,9	55,6	9
Burkina Faso	60,0	76,7	46,7	76,7	40,0	30
Côte d'Ivoire	38,6	93,2	70,5	84,1	50,0	44
Guinée-Bissau	100,0	100,0	71,4	71,4	71,4	7
Mali	66,7	85,7	33,3	95,2	38,1	21
Niger	77,3	77,3	72,7	68,2	81,8	22
Sénégal	50,0	75,0	43,8	81,3	50,0	16
Togo	56,3	68,8	56,3	87,5	50,0	16
Ensemble	57,6	81,8	57,0	81,8	52,1	165

4.3. Partenariat et communication des résultats d'impact

4.3.1. Existence d'un inventaire des partenaires institutionnelles

Pour la réalisation de leurs activités, les institutions disposent d'un réseau de partenaires sur lesquels ils s'appuient pour commanditer, financer, réaliser ou utiliser les activités ou résultats des études à réaliser ou réalisées. Pour ce faire, l'inventaire des partenaires de collaboration est un outil dont les institutions ont souvent recours. Pour l'ensemble des structures enquêtées, moins de la moitié (45%) disposaient d'un inventaire des partenaires institutionnels (Figure ci-dessous). L'existence d'un inventaire des acteurs de collaboration était relativement répandue dans les structures enquêtées en Côte d'Ivoire (70%), au Burkina Faso (56%) et au Mali (50%). Pour l'ensemble des autres pays, plus de la moitié des structures enquêtées ont déclaré cet outil inexistant. En Guinée-Bissau, seules 11% des structures ont mentionné l'existence d'un inventaire des partenaires avec lesquels ils collaborent.

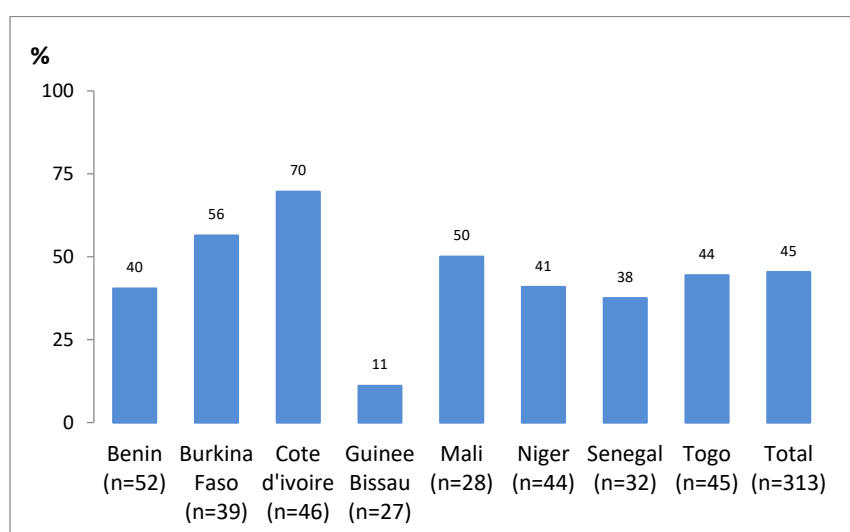


Figure 4.8. Existence d'un inventaire des parties prenantes (acteurs) à l'évaluation d'impact avec lesquelles l'organisation collabore

4.3.2. Existence d'un point focal ou d'une équipe pour la communication

En matière de ressources humaines pour la communication institutionnelle, moins de 3 structures sur 10 ont déclaré disposer d'un point focal ou d'une équipe en charge du volet communication des activités de l'institution (Figure 4.9). Les structures enquêtées en Côte d'Ivoire (70%), suivie de loin du Mali (43%) semblent se démarquer de celles des six autres pays. Les proportions étaient relativement plus faibles parmi les structures enquêtées au Togo (7%), au Sénégal (10%), au Bénin (14%) et en Guinée-Bissau (16%).

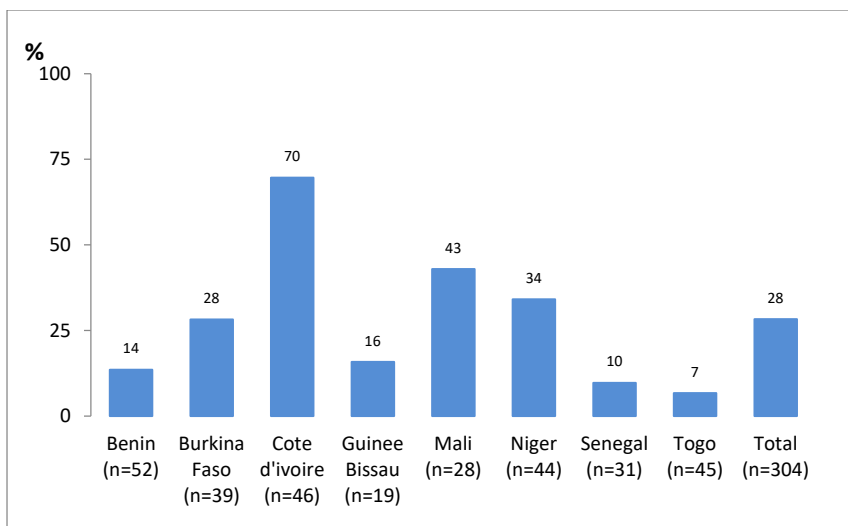


Figure 4.9. Existence de point focal ou équipe de plaidoyer, communication et de mobilisation sociale pour les évaluations d'impact et l'utilisation des résultats

4.3.3. Communication et dissémination des activités et utilisation résultats des études

La dissémination des résultats des activités d'évaluation consiste à rendre l'information de l'évaluation disponible et utilisable par d'autres. La plupart (60%) des structures interrogées affirment disséminer les résultats des études d'évaluation, avec une plus forte proportion au Mali (93%), suivi par le Sénégal (78%). Cependant, très peu de ces structures disposaient d'un plan d'utilisation de ces données d'évaluation (31%), ou d'un processus formel pour l'utilisation des résultats d'évaluation (36%). Pour ce qui concerne ce dernier point, il est bien de note qu'un grand nombre de structures interrogées en Côte d'Ivoire (70%), au Mali (54%), et au Burkina Faso (51%) ont affirmé disposer d'un processus formel pour l'utilisation des résultats d'évaluation.

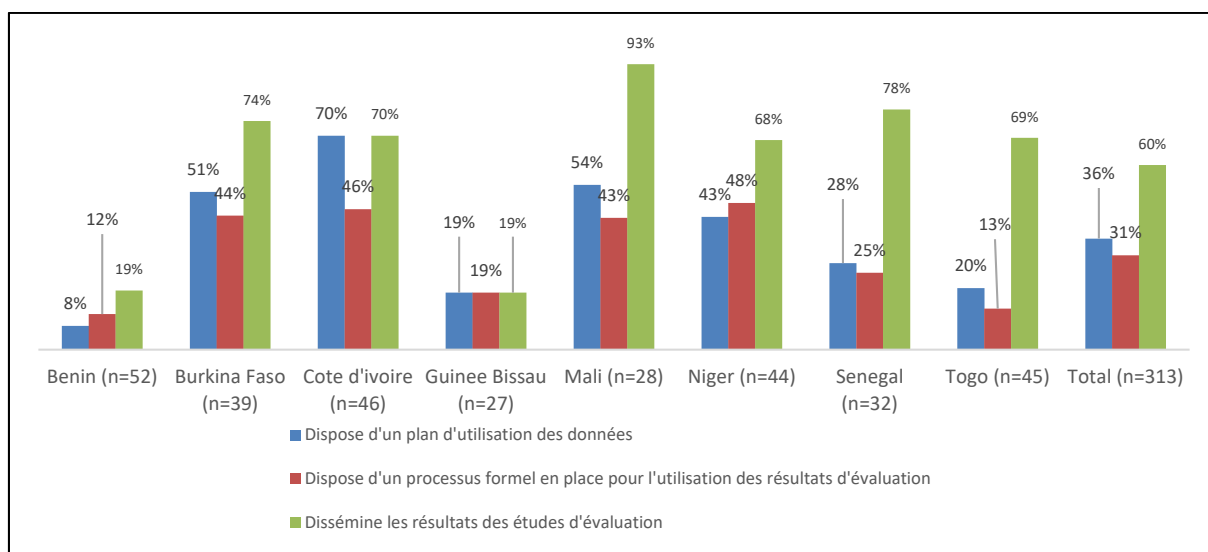


Figure 4.10. Dissémination des Résultats d'Etudes

Les stratégies de diffusion efficaces associent différentes méthodes et formats de diffusion. La production, et dans une moindre mesure, la dissémination des résultats d'évaluation semblent être des pratiques assez fréquentes : dans l'ensemble des structures impliquées dans les évaluations d'impact, 9 sur 10 (90%) disent avoir produit un rapport et presque 8 sur 10 (78%) disent avoir disséminé les résultats de leur plus importante évaluation au cours des 10 dernières années (Tableau 4.4). Ces valeurs sont un peu plus faibles en Guinée-Bissau (71% et 57%, respectivement) ainsi qu'au Bénin (78% et 56%, respectivement). En revanche, la disponibilité de ces rapports d'évaluation est relativement faible. Seule une structure sur deux (55%) a déclaré que le rapport de leur plus importante évaluation était disponible au moment de cette étude. La disponibilité des rapports varie beaucoup selon le pays, allant de 25% en Côte d'Ivoire à 81% au Mali. La production de publications était peu fréquente : environ un quart (29%) des structures ont déclaré qu'une publication avait été produite à partir de leur plus importante évaluation. Cela variait entre 0% au Togo jusqu'à 57% en Guinée-Bissau.

Tableau 4.4. Communication et dissémination des résultats de la plus importante évaluation commandité/conduite au cours des 10 dernières années

	Rapport produit	Rapport disponible	Résultats disséminés	Publications produites	n
Bénin	77,8	55,6	55,6	11,1	9
Burkina Faso	90,0	60,0	80,0	26,7	30
Côte d'Ivoire	90,9	25,0	65,9	38,6	44
Guinée-Bissau	71,4	57,1	57,1	57,1	7
Mali	85,7	81,0	95,2	33,3	21
Niger	100,0	68,2	86,4	22,7	22
Sénégal	93,8	56,3	87,5	31,3	16
Togo	87,5	68,8	81,3	0,0	16
Ensemble	89,7	54,6	77,6	28,5	165

Pour la communication des activités, des résultats et/ou des décisions relatives aux évaluations d'impact, le tableau ci-dessous montre que les institutions enquêtées dans l'ensemble des pays ont davantage déclaré avoir recours aux rapports d'information (35%). Les sites web (31%) et les publications scientifiques (25%) représentent respectivement les deuxièmes et troisièmes canaux de communication. Près de 20% des structures ont déclaré utiliser aussi des policy briefs pour la dissémination des résultats des études réalisées. De façon spécifiquement les structures en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali et dans une certaine mesure au Sénégal ont déclaré davantage de mécanismes pour la communication des activités sur les évaluations d'impact. En revanche, très peu de canaux ou mécanismes ont été évoqués par les structures au niveau du Bénin et de la Guinée-Bissau.

Tableau 4.5. Mécanismes ou canaux utilisés pour communiquer les activités, les résultats et les décisions sur les évaluations d'impact

Pays	Rapports d'information	Sites web	Publications scientifiques	Policy briefs	Lettres d'information	Ateliers/réunions	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	N
Bénin	7,7	11,5	1,9	3,8	1,9	0,0	100	52
Burkina Faso	48,7	48,7	46,2	28,2	20,5	5,1	100	39
Côte d'Ivoire	50,0	47,8	43,5	32,6	30,4	8,7	100	46
Guinée-Bissau	14,8	11,1	11,1	7,4	7,4	0,0	100	27
Mali	57,1	35,7	46,4	28,6	21,4	17,9	100	28
Niger	45,5	25,0	20,5	22,7	25,0	4,5	100	44
Sénégal	45,5	30,3	39,4	21,2	6,1	6,1	100	33
Togo	22,2	33,3	2,2	13,3	6,7	4,4	100	45
Total	35,4	30,6	24,8	19,4	15,0	5,4	100	314

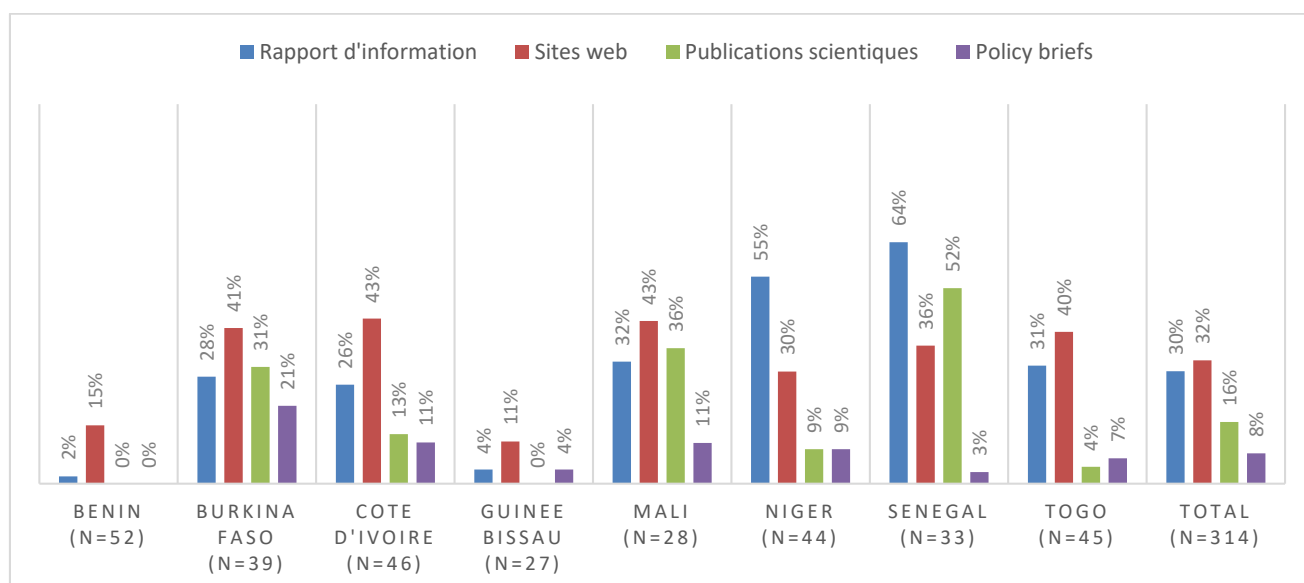


Figure 4.11. Principaux canaux utilisés pour la dissémination des activités, les résultats, et les décisions sur l'évaluation

Parmi les structures enquêtées qui ont déjà eu à organiser des réunions de partage des activités et résultats d'évaluation d'impact avec d'autres institutions ou organisations, nous avons collecté l'information relative aux profils ou institutions d'appartenance des participants à la dernière réunion organisée. De façon générale, on note une prédominance de représentants du gouvernement (85%) à ces réunions (Figure ci-dessous). Dans 71% de ces réunions, il a aussi été fait mention de la présence d'acteurs de la société civile. Les partenaires financiers se situent en troisième position et ont été moins présents dans ces réunions notamment en Guinée-Bissau (20%) et au Togo (33%). La Guinée-Bissau (0%) et le Togo (11%) se sont illustrés comme les pays où les réunions de partage des activités et résultats d'évaluation d'impact ont enregistré une présence relativement plus faible d'acteurs du

monde académique et de la recherche. Moins de 10% des réunions de partage des activités et résultats des études ont connu une participation des populations des localités où ces études ont été menées.

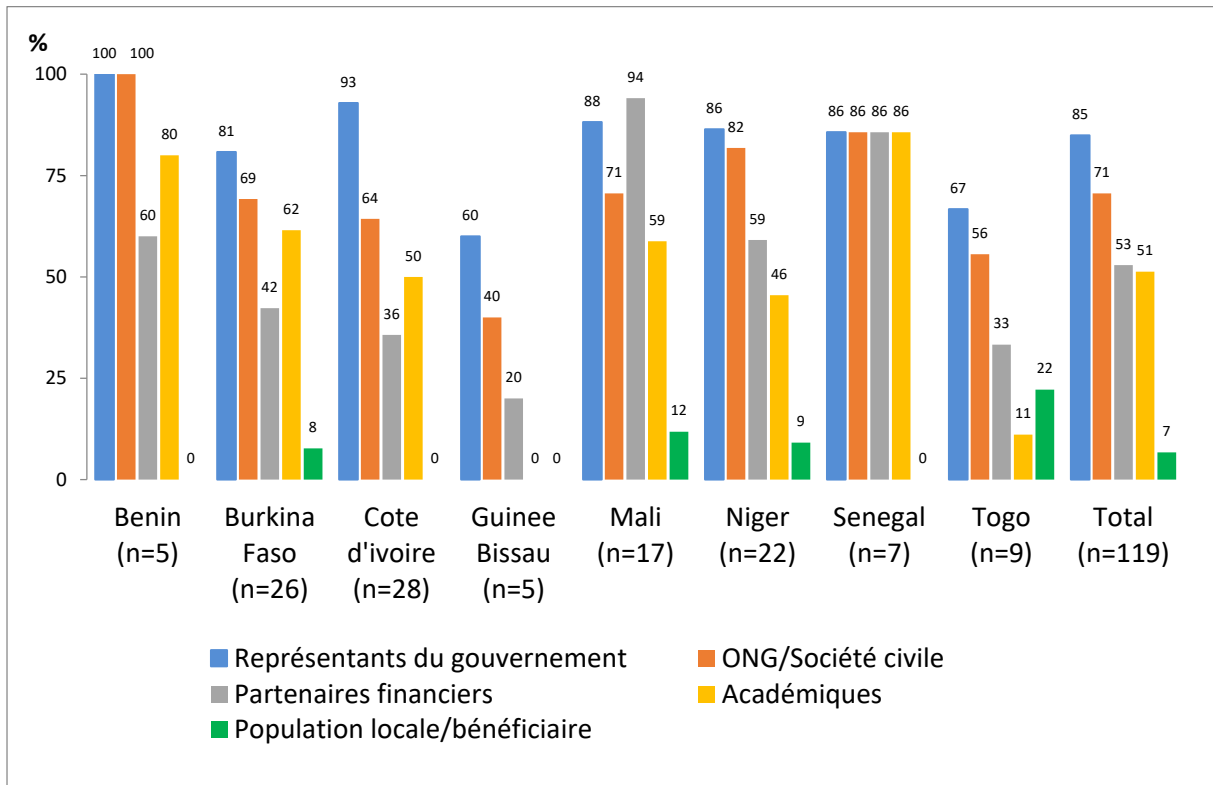


Figure 4.12. Principaux participants lors de dernière réunion de partage des activités et résultats d'évaluation d'impact

Chapitre 5. Besoin de renforcement des capacités

Le renforcement des capacités des institutions des pays de l’UEMOA est l’objectif principal du programme WACIE. Lors de l’étude exploratoire, les institutions enquêtées ont été interviewées sur la disponibilité des plans d’évaluation chiffrés et les domaines d’intérêt dans lesquels elles souhaiteraient un renforcement de capacités. Ce chapitre décrit les résultats relatifs au renforcement des capacités des institutions enquêtées.

5.1. Disponibilité de plan d’évaluation

La figure 5.1 montre le pourcentage des institutions disposant d’un plan chiffré pour l’évaluation. Il en ressort que de façon générale, très peu d’institutions ont un plan de travail chiffré pour l’évaluation. La Côte d’Ivoire est en avance, avec 46% des institutions ayant déclaré avoir un tel plan. Elle est suivie du Burkina Faso (33%), du Niger (30%) et du Mali (19%). Dans les autres pays, le développement d’un plan d’évaluation est quasi-inexistant.

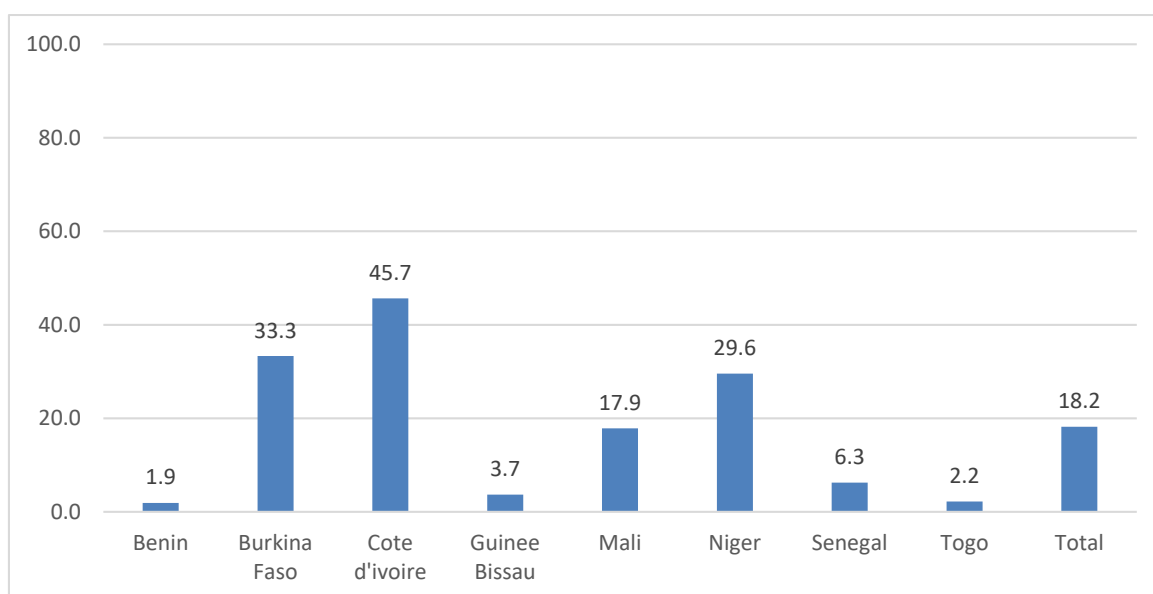


Figure 5.1. Pourcentage des institutions disposant d’un plan chiffré de renforcement des capacités en évaluation

5.2. Domaines d’intérêt pour le renforcement des compétences en évaluation

Au regard de la faible capacité et une expérience réduite en évaluation d’impact, la plupart des institutions enquêtées ont exprimé le besoin d’un renforcement des capacités pour la conduite des évaluations d’impact (figure 5.2). Ceci est spécialement le cas en Guinée-Bissau. Les domaines principaux de renforcement des capacités évoqués sont les méthodes d’évaluation et l’utilisation des résultats. La collecte, apurement et gestion des données ont été moins évoqués dans les pays comme la Côte d’Ivoire, le Burkina Faso et le Mali.

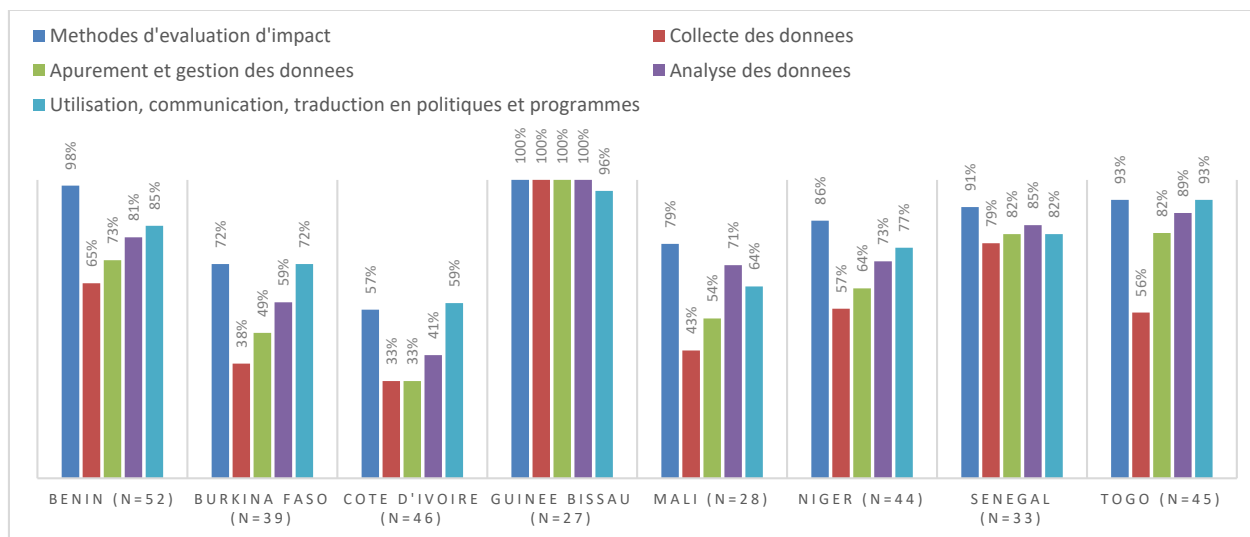


Figure 5.2. Pourcentage des institutions selon le domaine d'intérêt pour le renforcement des capacités en évaluation

Conclusion et Recommandations

Synthèse

Cette étude exploratoire sur la capacité institutionnelle existante dans les huit pays de l'UEMOA sur la demande, la conduite, et l'utilisation des résultats d'évaluation d'impact a mis en exergue une carence profonde en culture et pratique d'évaluation d'impact, malgré le désir des parties prenantes pour une présence plus élevée des évaluations d'impact. Mise en œuvre par les chercheurs de l'Université Johns Hopkins, basée à Baltimore, et travaillant avec des consultants pays, l'étude a touché un total de 323 institutions, parmi lesquelles l'analyse présentée dans ce rapport a porté sur 314 institutions. Ces institutions ont été sélectionnées à partir d'une liste préétablie et peuvent être considérées comme les plus prépondérantes dans les pays. A travers les huit pays, les institutions interviewées varient par type. Les départements du gouvernement représentent le tiers, tandis que 18% sont des instituts de recherches ou de suivi évaluation, 16% des ONG, 13% des organisations multilatérales, bilatérales ou bailleurs de fonds, et 19% provenant d'autres types.

L'intérêt pour les évaluations d'impact existe et est élevé dans les pays étudiés, mais sa concrétisation n'est pas généralisée, faute d'une capacité élevée, et on observe une large variabilité à travers les pays. En général, près de trois institutions sur quatre (73%) a déclaré avoir une priorité élevée ou moyenne pour les évaluations d'impact. Ceci est particulièrement notable parmi les ONG (88%), les institutions multilatérales, bilatérales ou bailleurs de fonds (95%), et les instituts de recherches (76%). Presque toutes les institutions interviewées en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, et au Togo ont déclaré une priorité élevée ou moyenne en évaluation. Le niveau de priorité est moindre parmi les institutions au Bénin et en Guinée-Bissau. En termes de rôle en évaluation, un peu plus du tiers des institutions interviewées commandent les évaluations, tandis que moins de la moitié (47%) réalisent et 45% utilisent les résultats des évaluations. Près d'une institution sur 4 (27%) n'a pas un rôle clair en matière d'évaluation. Le rôle des institutions dans le cadre des évaluations varie par type d'institution. L'intérêt dans la commande et réalisation des évaluations est plus prépondérant parmi les organisations multilatérales, bilatérales ou bailleurs de fonds, et les ONG que dans les départements du gouvernement. Les instituts de recherches sont plus spécialisés dans l'exécution, dans 76% des cas. Au niveau des pays, la Guinée-Bissau et le Bénin sont en arrière en matière de commande, de réalisation et d'utilisation des résultats. Par contre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, et le Mali apparaissent en avant.

La priorité et l'intérêt exprimés en matière d'évaluation ne sont pas généralement concrétisés en une expérience concrète, que ce soit en matière de commande ou d'exécution des évaluations. Dans les dix dernières années, seulement la moitié des institutions interrogées ont été impliquées dans une évaluation d'impact avec 31% ayant commandé et 34% ayant exécuté une évaluation d'impact. La grande majorité des institutions enquêtées au Bénin et en Guinée-Bissau (83% au Bénin et 74% en Guinée-Bissau) n'ont eu aucune expérience en évaluation dans les dix dernières années. Au Togo, Sénégal, et Niger, cette proportion est respectivement de 64%, 53% et 50%. L'expérience en évaluation est plus élevée en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali. Seules 4%,

23% et 25% des institutions respectivement dans ces pays n'ont commandé ou exécuté une évaluation dans les dix dernières années.

L'expérience en évaluation est généralement limitée aux méthodes quasi-expérimentales ou non-expérimentales d'évaluation et beaucoup moins en méthodes d'allocation aléatoires qui permettent un groupe de contrôle comparable au groupe d'intervention. En effet, 41% des institutions ayant conduit au moins une évaluation dans les dix dernières années a utilisé une méthode non-expérimentale et la même proportion a utilisé une méthode quasi-expérimentale tandis que seulement le quart des institutions ayant conduit une évaluation dans les 10 dernières années a utilisé une méthode expérimentale ou d'allocation aléatoire. On observe un schéma similaire dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Niger où les institutions ont été plus impliquées dans les méthodes expérimentales ou d'allocation aléatoire que dans les méthodes non-expérimentales ou quasi-expérimentales.

La conduite ou l'exécution des évaluations implique une qualification et expérience approfondies en collecte des données quantitatives et qualitatives. L'examen de la capacité des institutions enquêtées dans ce domaine a révélé que seulement 60% conduisent des enquêtes, avec des niveaux variables par pays. Ce rôle est remarquable largement au Mali (86%), en Côte d'Ivoire (80%) et au Burkina Faso (74%), moyennement au Sénégal (69%), au Togo (64%) et au Niger (50%), et faible au Bénin (33%) et en Guinée-Bissau (15%). Les enquêtes réalisées dans les cinq dernières années incluent des enquêtes qualitatives (67%), des enquêtes ménages (74%), et les enquêtes dans les établissements ou formations (58%). Tous les pays ont des expériences dans la collection de ces données, à des degrés divers. De même, les enquêtes réalisées dans les cinq dernières ont généralement des tailles d'échantillon de plus de 1000 cas, exprimées par deux-tiers des institutions, et ont eu une couverture nationale ou incluant plusieurs régions dans 80% des cas. Ces collectes de données ont été conduites avec en général de l'assistance technique externe à presque tous les niveaux, de la conception, la collecte des données, l'assurance qualité et l'analyse. Plus de 60% des institutions ont déclaré recevoir de l'assistance technique externe dans l'exécution des activités de collecte de données.

L'analyse de la disponibilité d'expertise et de capacité pour la réalisation des activités d'évaluation montre une existence moyenne de ressources humaines et d'équipement nécessaires pour la conduite des évaluations d'impact. A l'exception de la Guinée-Bissau, où il n'existe presque pas de ressources humaines et logistiques pour l'évaluation, plus de la moitié des institutions enquêtées dans tous les pays ont déclaré l'existence d'au moins un expert en évaluation d'impact. Les pays en arrière sont la Guinée-Bissau, le Bénin, et le Sénégal où respectivement 85%, 64% et 55% des institutions ont déclaré n'avoir aucun expert en évaluation d'impact. En termes de formation de personnel parmi les institutions ayant déclaré conduire des évaluations d'impact, dans plus des deux-tiers des cas, les institutions ont déclaré l'existence de personnel formé en collecte de données (84%), en gestion et analyse des données (85%), et l'utilisation des résultats (68%). De même, la disponibilité d'équipement tels que les ordinateurs, les logiciels de collecte de données et d'analyse ne pose pas de problème majeur dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau.

Un aspect important pour la demande et l'offre d'évaluation est la priorité accordée à la dissémination des résultats des évaluations ou d'études. La dissémination des résultats et les interactions avec les parties prenantes requièrent une familiarisation avec l'univers de ces parties

prenantes dans le pays. Seules 45% des institutions enquêtées ont un inventaire de partenaires ou parties prenantes avec lesquels elles interagissent pour la dissémination des résultats d'étude. Ce niveau est similaire dans tous les pays à l'exception de la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso où plus de la moitié des institutions disposent de cet inventaire, et de la Guinée-Bissau où seulement 11% des institutions disposent de cet inventaire. De même, très peu d'institutions (28%) ont en place un point focal ou une équipe en charge de la dissémination des résultats. Néanmoins, plus de 60% des institutions ont déclaré disséminer les résultats de leurs études, avec des niveaux similaires dans tous les pays, à l'exception du Bénin et de la Guinée-Bissau. Les canaux principaux utilisés sont les rapports d'études (35%), les sites internet (31%), les publications scientifiques (25%), les policy briefs (19%) et lettres d'information (15%).

La priorité pour les évaluations d'impact ne se traduit pas en un développement d'un plan chiffré de développement des capacités internes en matière de ressources humaines et logistiques. Seulement 18% des institutions enquêtées ont déclaré disposer de ce plan. Cette proportion est la plus élevée en Côte d'Ivoire (46%), suivi du Burkina Faso (33%), du Niger (30%) et du Mali (18%). Ce plan est presque inexistant dans les autres pays. Néanmoins, presque toutes les institutions enquêtées ont exprimé le besoin de renforcement des capacités, principalement dans les domaines de méthodes d'évaluation, d'analyse et d'utilisation des résultats.

Limites de l'étude

Les conclusions de cette étude exploratoire doivent être analysées sur la base des limites de l'étude. Trois principales limites méritent attention. Premièrement, l'échantillon de cette étude exploratoire a été tiré sur la base d'une liste préétablie par les consultants pays recrutés pour l'étude. Il est possible que cette liste n'ait pas été suffisamment exhaustive et que certaines institutions aient été manquées. Néanmoins, la consistance des résultats à travers les pays montre que les conclusions n'auraient pas vraiment changées. En plus, au lieu d'une interview exhaustive de toutes les structures, un échantillon d'au plus 50 structures a été tiré au hasard, après stratification de l'échantillon en termes de types d'institution, distinguant les institutions de recherches, de mise en œuvre, et les partenaires bilatéraux, multilatéraux, et financiers. Du fait que le nombre de structures sur la liste initiale d'échantillonnage était limité, il est possible l'échantillon final ne soit pas suffisamment aléatoire. De plus, le tirage aléatoire implique que certaines institutions de recherches, ayant une bonne capacité en évaluation n'aient pas été sélectionnées. Ensuite, malgré les efforts des consultants, seuls le Bénin et le Togo ont réussi à enquêter au moins 50 institutions. Certains pays comme le Sénégal, la Guinée-Bissau, et le Mali ont eu des taux de non-réponse élevés (seules 27 structures ont été enquêtées en Guinée-Bissau, 28 au Mali, et 34 au Sénégal sur le minimum de 50 institutions exigées). La collecte de données initialement prévue pour durer un mois et demi a pris prêt de 4 mois à cause des retards dans l'obtention des rendez-vous pour les interviews et les semaines de fêtes de fin d'année. Enfin, la compréhension du terme évaluation apparaît diverse bien qu'une définition claire ait été fournie lors de l'interview. Dans cette étude, l'évaluation d'impact a été définie comme *une évaluation systématique et rigoureuse des effets d'un programme ou d'interventions sur une population cible*. Certains répondants ont pu comprendre cette définition au sens large and inclure dans cette définition des enquêtes ou études de suivi, ou études qualitatives.

Conclusion et recommandations

Cette étude d'analyse situationnelle de l'état des évaluations d'impact dans les pays de l'UEMOA a permis d'élucider les insuffisances profondes existant dans la sous-région Ouest Africaine en matière d'évaluations d'impact, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre pays. La demande et l'offre des évaluations d'impact, exprimées en termes de priorité institutionnelle pour les évaluations, la commande, réalisation et utilisation des résultats des évaluations ne sont pas systématiques et généralisées. Bien qu'une large majorité des institutions expriment une priorité élevée ou moyenne pour les évaluations, très peu concrétisent cette demande potentielle à travers le développement d'un plan de travail, le financement, la mise en œuvre et l'utilisation systématique des résultats d'évaluations. Les pays comme la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, et dans une moyenne mesure le Mali et le Niger, sont en avance sur les autres pays. La Guinée-Bissau, pays de langue portugaise apparaît délaissé en arrière. De même le Bénin et Sénégal, qui du moins ont des institutions à vocation de recherche ou suivi-évaluations n'affichent pas un degré élevé de culture en évaluations d'impact et suivent immédiatement la Guinée-Bissau en termes de performance.

En termes de ressources humaines, infrastructurelles, et logistiques, il existe un potentiel dans chaque pays qui peut être renforcé et canalisé de façon appropriée vers une démarche systématique d'évaluation des interventions et programmes publiques. Une large majorité des institutions disposent d'au moins un expert ou de personnel formé en évaluations et d'équipement. La concrétisation de la demande et de l'offre en évaluations d'impact requiert une volonté politique, motrice de la germination d'un environnement et d'une culture en évaluations d'impact à travers une conscientisation élevée de la nécessité de rendre les programmes et politiques rentables et redevables aux populations servies. Cela est d'autant pertinent que les résultats ont révélé une faible culture et pratique des évaluations d'impact, malgré l'expression d'une forte priorité pour ce type d'évaluation. Dans cette perspective, des actions de plaidoyer à l'adresse des acteurs gouvernementaux et politiques notamment seraient à encourager pour accroître l'intérêt, promouvoir et favoriser une plus grande culture par rapport aux évaluations d'impact.

Il est donc important qu'un programme durable de renforcement des capacités en évaluation d'impact parmi les institutions publiques des pays de l'UEMOA se développe dans le cadre de cette volonté politique de créer la demande et faciliter la satisfaction de cette demande. Ce programme de renforcement de capacité pourrait s'appesantir sur des aspects comme les méthodes d'évaluation d'impact, la commande des évaluations d'impact, l'analyse des résultats ainsi que l'utilisation, la communication et traduction des résultats en politiques et programmes probants et contextualisés. Un tel programme pourrait être envisagé dans une suite logique de cette étude exploratoire qui a permis de mettre en évidence des points de faiblesse, des éléments de performances ou certaines disparités en matière d'évaluation d'impact.

Concernant les disparités inter-pays dont l'ampleur et les performances des pays sont variables, le réseau WACIE peut constituer une réelle opportunité de partage d'expériences et d'apprentissage entre les pays, et de mutualisation des efforts dans un cadre régional. Cela devrait

néanmoins se faire dans une perspective plus large que celui des points focaux et soutenu par les acteurs politiques. Le ciblage d'un noyau d'institutions publiques et privées au niveau des pays pour le renforcement des capacités a travers des formations et soutien technique et financier autour d'un réseau de longue durée dans le cadre de WACIE pourrait renforcer la demande et l'offre en évaluations d'impact au niveau des pays. Ceci permettrait aussi de fermer les écarts observés entre pays.

Références bibliographiques

1. UNICEF, WHO, World Bank, United Nations. Levels and trends in child mortality. Report 2017. Estimates developed by the UN Inter-Agency Group for Child Mortality Estimation. New York
2. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2017). World Population Prospects: The 2017 Revision, DVD Edition.
3. UNDP, 2016, Human Development Report 2016. Human Development for Everyone. New York
4. <https://data.worldbank.org/topic/poverty>. Accessed March 20, 2018.
5. <https://www.measureevaluation.org/resources/publications/ms-17-119>
6. Levine CJ, Chapy C. 2013. Building on What Works: Commitment to Evaluation (C2E) Indicator. *International Initiative for Impact Evaluation (3ie). Working Paper 18*.
7. Communication for Governance & Accountability Program (CommGap) (2009). Multi-Stakeholder Dialogue, at <http://siteresources.worldbank.org/EXTGOVACC/Resources/MultiStakeholderweb.pdf>, accessed 03/22/2018.

Annexes

Annexe 1. Outils pour évaluer la demande, l'offre et la capacité d'évaluation d'impact.

Cet instrument comprend des questions qui évaluent le niveau d'intérêt de l'organisation pour l'évaluation de l'impact, soit par la demande ou la mise en œuvre de l'évaluation de l'impact, la capacité de ce type d'évaluation et les mesures prises pour développer cette capacité. L'entrevue doit être administrée à un membre de la direction de l'organisation (idéalement, le directeur et un représentant principal ayant une bonne connaissance de l'organisation).

#	Questions	Catégories de réponse	Saut à
0. Informations générales			
1	Quelle est le nom de l'organisation?		
2	Quels sont les contacts de l'organisation (adresse/téléphone/email/site internet) ?	1. Adresse: 2. Téléphone: 3. Email: 4. Site internet:	
3	Date de l'enquête	JJ/MM/AAAA	
4	Nom de l'enquêteur	_____	
5	Enquêteur, expliquer la raison de votre visite	(lire la lettre d'introduction)	
6	Souhaitez-vous participer à l'enquête ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2) → Fin de l'interview
7	Temps de début de l'entretien (mm:hh)	__ : __	
8	Principale langue de l'enquête ?	1. Anglais 2. Français 3. Portugais 8. Autre (précisez) _____	
9	Dans quelle ville se déroule l'enquête ?	_____	
10	Quel est le nom du répondant/e ? (Enquêteur: inscrire le nom et le prénom)	_____	
11	Quel(le) est votre titre/position dans l'organisation ?	_____	
12	Combien de temps (en année) avez-vous travaillé dans l'organisation ?	___ Années (en année complète) "00" si moins d'un an	
13	Quel est votre le plus haut diplôme académique (niveau d'étude) ?	1. Doctorat 2. Master 3. License 4. En-dessous de License	
14	Quels sont vos contacts (téléphone et email)	1. Email :	

		2. Téléphone:	
15	Quel est le type de votre organisation ?	1. Recherche/Suivi et Evaluation 2. Bureau de la Statistique 3. Département gouvernemental 4. ONG 5. Agence des Nations Unies 6. Autre Agence Multilatéral 7. Bilatéral / Financier 8. Autre (précisez) _____	
16	Quelle est la couverture géographique de l'organisation?	1. National 2. Sous-national 3. International	
17	Quel est le nombre total d'employés de votre organisation dans le pays ?		_____ Employés
18	Quel est le nombre total de bureaux (représentations) de votre organisation dans le pays ?		_____ Bureaux

#	Questions	Catégories de réponse	Saut a
<i>Dans cette interview, nous définissons l'évaluation d'impact comme une évaluation systématique et rigoureuse des effets d'un programme ou d'interventions sur une population cible.</i>			
1. Rôle principal			
101	En quelle année l'organisation a été établie ?		
102	Quelle est la vision de l'organisation ?	_____	
103	Quelle est la mission de l'organisation ? <i>Enquêteur : notez l'énoncé de mission. S'il y en a un, mais pas vu, encerclez 2. S'il n'y a pas d'énoncé de mission, encerclez 3</i>	1. Déclaration de la mission (précisez) _____ 2. A une déclaration de mission mais ne l'a pas vu et ne se rappelle plus 3. N'a pas de déclaration de mission	
104	Votre organisation <u>principalement</u> commande-t-elle des évaluations d'impact, réalise-t-elle des évaluations, utilise-t-elle les résultats des évaluations d'impact ou n'est-elle pas impliquée dans aucune de ces activités ?	1. Principalement commande des évaluations d'impact 2. Principalement conçoit et réalise des évaluations d'impact 3. Principalement utilise les résultats des évaluations d'impact pour la prise de décision 4. Fait tous les trois (ci-dessus) 5. Autre (précisez) _____	

		6. N'a pas de mandat clair dans ce domaine	
105	Quels sont les domaines prioritaires d'activité sur lesquels votre organisation se concentre ? <i>Enquêteur : sélectionnez jusqu'à trois, le cas échéant.</i>	1. Santé 2. Éducation 3. Pauvreté 4. Agriculture 5. Environnement 6. Genre / autonomisation 8. Autre (précisez) _____	
106	La mission ou le mandat de votre organisation a-t-elle/il été attribué/e par le gouvernement, élaboré(e) en interne ou élaboré(e) avec une assistance technique externe ?	1. Assigné par le gouvernement 2. Développé en interne 3. Développé avec assistance technique	
107	Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de travail qui décrit les évaluations d'impact et les objectifs ?	1. Oui, vu 2. Oui, pas vu 3. Non	Si 3 aller à 109
108	Pouvez-vous me montrer ou décrire les principaux résultats du plan de travail ?	_____ _____	
109	Comment classeriez-vous le niveau de priorité accordé aux évaluations d'impact (mise en service, mise en œuvre et utilisation des résultats) dans votre organisation ?	1. Haute priorité 2. Priorité modérée 3. Priorité basse 4. Aucune priorité	
110	Votre organisation s'appuie-t-elle principalement sur une assistance technique interne ou externe pour la conception, la mise en œuvre et l'utilisation des évaluations d'impact ?	1. Assistance technique interne 2. Assistance technique externe 3. Dépend du projet 4. Ne mets pas en œuvre ou n'utilise pas les résultats des évaluations d'impact	
2. La capacité humaine pour l'évaluation de l'impact			
201	Votre organisation dispose-t-elle d'une unité ou équipe dédiée aux activités d'évaluation d'impact ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2) allez à 206
202	[Q202] Quel est le plus haut diplôme (niveau d'étude) du Chef/Directeur de l'unité/équipe ?	1. Doctorat 2. Master 3. License 4. En-dessous de License	
203	Quelle est la spécialité du Chef/Directeur de l'unité/équipe ?	_____	
204	Combien de techniciens y a-t-il dans cette unité/équipe ?	_ _	

205	À quelle fréquence l'unité se réunit-elle pour discuter de l'avancement, du plan et de la coordination ?	1. Mensuel ou moins 2. Plus que mensuel 3. Rare 4. Ne se rencontre pas 9. Ne sait pas (NSP)											
206	Combien de techniciens dans votre organisation sont des experts en évaluation d'impact ?	1. Homme : __ __ 2. Femme : __ __ 9. Ne sait pas	Si NSP (9), allez à 208										
207	Quel est le plus haut diplôme (niveau d'étude) de ces personnes (techniciens) ?	1. Doctorat : __ __ 2. Master : __ __ 3. License : __ __ 4. Moins que License : __ __ 9. Ne sait pas											
208	Combien de techniciens ont été officiellement formés à l'évaluation d'impact ?	__ __ 99" si Ne sait pas (NSP)											
209	Combien de personnes sont formées et ont travaillé dans les domaines suivants : 1. Recueil/collecte de données 2. Traitement et gestion de données 3. Analyse des données 4. Utilisation des données, traduction en politique, communication	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Domaines</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Recueil/collecte de donnée</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. Traitement et gestion de données</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3. Analyse des données</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4. Utilisation des données, traduction en politique, communication</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Domaines	Total	1. Recueil/collecte de donnée		2. Traitement et gestion de données		3. Analyse des données		4. Utilisation des données, traduction en politique, communication		
Domaines	Total												
1. Recueil/collecte de donnée													
2. Traitement et gestion de données													
3. Analyse des données													
4. Utilisation des données, traduction en politique, communication													
210	Combien de techniciens sont capables d'effectuer les tâches suivantes : 1. Recueillir des données à partir d'enquêtes auprès des ménages basées sur la population 2. Traiter / gérer des données d'enquêtes auprès des ménages basées sur la population 3. Analyser des données provenant d'enquêtes auprès des ménages basées sur la population	1. Recueil : __ __ 2. Traitement/Gestion __ __ 3. Analyse __ __											
211	Combien de techniciens sont capables d'effectuer les tâches suivantes : 1. Recueillir des données à partir d'enquêtes sur les établissements de santé 2. Traiter / gérer les données des enquêtes sur les établissements de santé 3. Analyser les données des enquêtes sur les établissements de santé pour évaluer la qualité des services dans les établissements de santé	1. Recueil : __ __ 2. Traitement/Gestion __ __ 3. Analyse __ __											
212	Combien de techniciens sont capables d'effectuer les tâches suivantes : 1. Réaliser des entretiens qualitatifs approfondis et des focus groupes de discussion 2. Traiter des entretiens qualitatifs approfondis et des données de groupes de discussion 3. Analyser les données provenant d'entretiens qualitatifs approfondis et de groupes de discussion	1. Recueil : __ __ 2. Traitement/Gestion __ __ 3. Analyse __ __											

213	L'organisation compte-t-elle principalement sur une assistance technique externe pour : 1. Recueil de données 2. Traitement et gestion de données 3. Analyse des données	1. Recueil: 1=Oui 2=Non 2. Traitement/gestion 1=Oui 2=Non 3. Analyse: 1=Oui 2=Non	
214	Y a-t-il un budget pour le renforcement des capacités en évaluation d'impact ?	1. Oui 2. Non	
215	Quels sont ou quels seraient les principaux domaines d'intérêt de votre organisation pour le renforcement des capacités en évaluation d'impact ? (Choix multiples)	1. Méthodes d'évaluation d'impact 2. Recueil de données 3. Traitement de données 4. Analyse des données 5. Utilisation des données / traduction en politique / communication 8. Autre précisez)_____	

3. Partenariat et communication

301	Existe-t-il un inventaire des parties prenantes (acteurs) à l'évaluation d'impact avec lesquelles votre organisation collabore ?	1. Oui 2. Non	
302	Existe-t-il des mécanismes clairs (rapports de rétroaction, bulletins d'information, notes d'information, par exemple) pour communiquer sur les activités d'évaluation d'impact et les décisions ?	1. Oui 2. Non	Si 2 (non), allez à 304
303	Quels mécanismes ou canaux utilisez-vous pour communiquer les activités, les résultats et les décisions concernant les évaluations d'impact ? (choix multiples)	1. Rapports de rétroaction 2. Lettres d'information 3. Notes d'information 4. Publications scientifiques 5. Site Internet 8. Autre (précisez)	
304	Votre organisation dispose-t-elle d'une plate-forme électronique (site internet, par exemple) pour la publication des résultats de l'évaluation d'impact ? <i>Si oui, Ecrire l'adresse du site internet</i>	1. Oui _____ _____ 2. Non	
305	Organisez-vous des réunions régulières avec les parties prenantes pour partager sur les activités et les résultats de l'évaluation d'impact ?	1. Oui 2. Non	Si 2 (non), allez à 309
306	Quand était la dernière fois que vous avez tenu une telle réunion ?		
307	Combien de participants ont assisté à la réunion ?	_ _ _	
308	Qui étaient les principaux participants à cette réunion ? (choix multiples)	1. Des représentants du gouvernement 2. Donateurs 3. ONG / société civile 4. Universitaires 8. Autres (précisez) _____	

309	Votre organisation a-t-elle une personne ou une équipe chargée du plaidoyer, de la communication et de la mobilisation sociale pour l'évaluation d'impact et l'utilisation des données probantes ?	1. Oui 2. Non	
4. Base de données et Gestion de données			
401	L'organisation dispose-t-elle d'un équipement pour la gestion et l'analyse de données ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2), allez à 403
402	Quel équipement ? 1. Nombre d'ordinateurs 2. Quels Logiciels ? 3. Serveurs (stockage de données)	1. Ordinateurs: __ __ 2. Logiciels: lesquels? _____ _____ _____ 3. Serveurs: 1=Oui 0=Non	
403	L'organisation dispose-t-elle d'un personnel technique chargé de créer et de gérer les systèmes de gestion des données (saisie des données, nettoyage des données) ? <i>Si oui, combien ?</i>	1. Oui, combien : __ __ 2. Non	
404	Quels logiciels votre organisation a-t-elle utilisés pour la collecte / gestion des données au cours des 5 dernières années ?	1. CSPro (inc mobile) 2. ODK 3. RedCap 8. Other (specify): _____	
405	L'organisation dispose-t-elle d'une base de données de routine pour enregistrer et stocker les données générées ?	1. Oui 2. Non	Si Non(2), allez au Module 5 (501)
406	Sur quel logiciel la base de données est-elle développée ?		
5. Mise en œuvre des enquêtes			
501	L'organisation réalise-t-elle des enquêtes (ménages, établissement (santé, ou autres), autres) ?	1. Oui 2. Non	Si Non(2), allez au Module 6 (601)
502	Quels types d'enquête ont été réalisés au cours des cinq dernières années ? <i>Pour chaque type d'enquête, notez le nombre d'enquêtes réalisé au cours des cinq dernières années</i>	1. Enquête quantitative auprès des ménages: Nombre : __ __ 2. Enquête quantitative sur les établissements Nombre : __ __ 3. Enquête qualitative Nombre : __ __ 4. Autres enquêtes (précisez) _____ Nombre : __ __	
503	Quelle était la plus grande taille d'échantillon pour les enquêtes réalisées au cours des cinq dernières années ?	_____	

504	De quel type d'enquête s'agissait-il ?	1. Enquête auprès des ménages 2. Enquête sur les établissements 3. Enquête qualitative 8. Autre (Précisez) _____	
505	Quelle était la couverture géographique de cette plus grande enquête ?	1. Nationale 2. Plusieurs régions / provinces / districts (département) 3. Une région / province / district (département)	
506	Avez-vous reçu une assistance technique externe pour effectuer la dernière enquête au cours des cinq dernières années ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2), allez à 508
507	Dans quels domaines de l'enquête avez-vous principalement reçu l'assistance technique ?	1. Conception 2. Formation 3. Recueil de données 4. Assurance qualité et évaluation de la qualité des données	
508	Le rapport de la dernière enquête est-il disponible ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2), allez à 510
509	Puis-je recevoir des copies électroniques ou papier ?	1. Oui 2. Non	
510	<i>[Enquêteur : Veuillez vérifier la question Q502 ci-dessus. Posez cette question enquête sur les établissements de santé est mentionnée. Sinon, passez à la suivante]</i> Le rapport de la dernière enquête sur les établissements de santé est-il disponible ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2), allez au module 6 (601)
511	Puis-je recevoir des copies électroniques ou papier ?	1. Oui 2. Non	
6. Supervision de la collecte de données et le contrôle de la qualité			
601	L'organisation dispose-t-elle de directives et d'outils pour la supervision des enquêteurs ?	1. Oui 2. Non	
602	L'organisation dispose-t-elle d'une politique, de procédures et d'outils pour les audits de qualité des données ?	1. Oui 2. Non	
603	Les rapports d'évaluation de la qualité des données sont-ils généralement produits ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2), allez au Module 7 (701)
604	Puis-je avoir une copie du dernier rapport de ce type ?	1. Oui 2. Non	
7. Recherche et évaluation			

701	L'organisation a-t-elle un agenda de recherche ?	1. Oui 2. Non	Si Non (2), allez à 703
702	Le programme de recherche a-t-il été développé en interne ou avec une assistance technique externe ?	1. En interne 2. Avec une assistance technique externe 3. Tous les deux	
703	Votre organisation a-t-elle financé/commandé ou mis en œuvre une évaluation d'impact au cours des 10 dernières années?	1. Oui, financé / commandé 2. Oui, mis en œuvre 3. N'en a fait aucune	If 3 skip to 707
704	Dans combien de projets d'évaluation d'impact votre institution a-t-elle participé au cours des 10 dernières années ?	__ __	
705	Quelle a été la plus grande (la plus importante) évaluation financée / commandée ou mise en œuvre au cours des 10 dernières années ?	Financé / commandé : _____ Mis en œuvre : _____	
706	Puis-je obtenir une copie électronique/papier du rapport ? <i>Enquêteur : veuillez faire un suivi après l'entretien pour obtenir la copie électronique des rapports</i>	1. Oui 2. Non	
706a	Quelles sont les types d'évaluation d'impact dans lesquels votre institution a été impliquée ? (question à choix multiple)	1. Expérimental (Procédure d'allocation aléatoire des individus ou unités en groupe d'intervention et de contrôle) 2. Quasi-expérimental (groupe d'intervention et de contrôle sélectionnés de manière non-aléatoire) 3. Pre-post test seulement sans groupe de contrôle 4. Autres (Spécifier) 5. Aucune__	
707	<i>Enquêteur : Cette section présente de manière qualitative le processus de conception et de mise en œuvre des évaluations d'impact, en se concentrant sur la plus grande (ou la plus importante) évaluation d'impact réalisée par l'organisation. Veuillez accorder au répondant suffisamment de temps pour décrire le processus. Insister selon les besoins.</i> Dans les questions précédentes, vous avez mentionné que votre organisation avait effectué des évaluations d'impact au cours des 10 dernières années. Je voudrais capturer l'histoire de la plus grande (plus importante) évaluation d'impact réalisée par votre organisation depuis sa conception jusqu'à la fin.		

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Quand l'idée de mener cette évaluation a-t-elle été abordée ? Qu'est ce qui a (ou comment est née) l'idée ?• Pourquoi l'organisation a-t-elle décidé de poursuivre cette évaluation plutôt qu'une autre activité ? Quelle est la valeur perçue par l'organisation dans cette évaluation ?• Qui a pris en charge la gestion et la supervision de l'évaluation ?• Tracez une ligne sur une feuille de papier. Marquez la date de début et la date de fin de l'évaluation.• Indiquer à différents moments de l'évaluation toutes les étapes de l'évaluation, depuis l'origine de l'idée jusqu'à la présentation du rapport final et des recommandations.• Maintenant, s'il vous plaît dites-moi l'histoire de cette évaluation du début à la fin.• Décrire la méthodologie de l'évaluation | |
|---|--|

708	<p>Pour résumer, concernant la plus grande (plus importante) évaluation d'impact réalisée au cours des 10 dernières années, pourriez-vous indiquer si :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une proposition d'évaluation a été élaborée par votre institution et comprenait la conception de l'évaluation. 2) L'évaluation a utilisé une méthode quantitative (1), qualitative (2) ou mixte (3) 3) L'évaluation comprenait un programme et des zones de comparaison 4) Le programme comprenait une enquête de base et finale 5) La collecte de données primaires a été mise en œuvre par votre organisation 6) Les données secondaires existantes ont été utilisées 7) L'analyse statistique pour l'évaluation a été réalisée par votre organisation 8) Un consultant a été utilisé pour la collecte de données 9) Un consultant a été utilisé pour l'analyse de données 10) Une assistance technique (nationale et internationale) a été obtenue 11) Un rapport d'évaluation a été produit 12) Les résultats de l'évaluation ont été diffusés au gouvernement et aux autres parties prenantes 13) Des publications évaluées par des pairs ont été produites 14) L'évaluation était entièrement autofinancée 15) Un financement externe a été obtenu (partiellement ou totalement) 16) Coût de l'évaluation 17) Le rapport est disponible à partager 	<p><i>Veillez cliquer sur Oui ou Non</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 45%;">OUI</th> <th style="width: 45%;">NON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td style="text-align: center;">1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">8</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">9</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">10</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">11</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">12</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">13</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">14</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">15</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">16</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">17</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		OUI	NON	1			2			3			4			5			6			7			8			9			10			11			12			13			14			15			16			17			
	OUI	NON																																																							
1																																																									
2																																																									
3																																																									
4																																																									
5																																																									
6																																																									
7																																																									
8																																																									
9																																																									
10																																																									
11																																																									
12																																																									
13																																																									
14																																																									
15																																																									
16																																																									
17																																																									

8. Demande de données et utilisation

801	L'organisation dispose-t-elle d'un plan d'utilisation des données ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non 	
802	Existe-t-il un processus formel d'utilisation des données probantes ou des résultats de l'évaluation d'impact dans l'organisation ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non 	
803	L'organisation diffuse-t-elle des informations ou des résultats d'études d'évaluation auprès des parties prenantes, des ministères, des utilisateurs et des producteurs de données ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non 	If 2 skip to Q805
804	<p>Quels sont les principaux canaux de diffusion utilisés ?</p> <p><i>Enquêteur : veuillez renseigner 3 canaux au maximum</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. _____ 2. _____ 3. _____ 	

805	Les informations et les résultats ont-ils contribué à influencer les politiques et les pratiques ?	1. Oui 2. Non	If 2 skip to Q807
806	Comment les résultats ont-ils contribué à influencer les politiques et les pratiques ?	_____	
807	L'organisation dispose-t-elle de directives pour l'analyse et la présentation des données ?	1. Oui 2. Non	
808	Votre organisation a-t-elle déjà organisé ou participé à des réunions avec des décideurs pour discuter et stimuler la demande découlant d'une évaluation d'impact ?	1. Oui 2. Non	If 2 skip to Module 9 (901)
809	Veuillez décrire la dernière réunion de ce type	_____ _____	

9. Commentaires

901. Avez-vous d'autres commentaires ?

902. Personnes supplémentaires rencontrées (ou présentes lors de l'entretien) (nom et fonction) :

903. Temps de fin de l'entretien (mm:hh) : __ __ : __ __

Enquêteur : Veuillez faire un suivi après l'entrevue pour obtenir la copie électronique/papier des rapports

Annexe 2. Liste des personnes ressources de l'étude

Prénoms & noms	Rôle/Responsabilité	Institution/Pays
Agbessi Amouzou	Principal investigateur	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Abdoulaye Maïga	Co-investigateur	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Alain Koffi	Co-investigateur	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Almamy Kanté	Co-investigateur	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Melinda Munos	Co-investigatrice	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Neff Walker	Co-investigateur	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Peter Winch	Co-investigateur	Johns Hopkins Université / Etats-Unis
Mabou Ahokpossi Herve Gbenahou Prosper Housou	Consultants	Bénin
Paul-André Somé	Consultant	Burkina Faso
Abdul Dosso N'Doua Konan Romeo Don Sihi Armand	Consultant	Côte d'Ivoire
Alexandre Cabbral	Consultant	Guinée-Bissau
Kassoum Koné	Consultant	Mali
Rakia Daouda	Consultant	Niger
Adama Faye	Consultant	Sénégal
Paul Tekou	Consultant	Togo
Anca Dumitrescu	Coordination WACIE	3ie / Etats-Unis
Abdoulaye Gounou	Coordination WACIE	Bénin
Bouraima Abdel J.A.	Coordination WACIE	Bénin
Deo-Gratias Houndolo	Coordination WACIE	Bénin
Damase Sossou	Point focal WACIE	Bénin
Mahamadou Bokoum	Point focal WACIE	Burkina Faso
Oumar Sako	Point focal WACIE	Côte d'Ivoire
Fracelino Baldé	Point focal WACIE	Guinée-Bissau
Ahamadou Sidibé	Point focal WACIE	Mali
Bonkano Zakari	Point focal WACIE	Niger
Mariama Ndiaye Seck	Point focal WACIE	Sénégal
Nayodah Jules	Point focal WACIE	Togo